

>>> lait

Les études de FranceAgriMer

> avril 2019

Les exportations françaises de produits laitiers sur les 30 dernières années (1988-2018)



Les exportations françaises de produits laitiers sur les 30 dernières années (1988-2018)

Table des matières

Préambule méthodologique	3
<i>Les paramètres suivis</i>	3
<i>Les périmètres géographiques.....</i>	4
<i>Les produits laitiers et les regroupements par familles.....</i>	5
Introduction.....	6
1. Les exportations françaises de produits laitiers, entre Union européenne et pays tiers.....	7
2. La caractérisation des exportations par grande famille de produits laitiers	9
2.1. Les exportations de fromages : un développement continu au cours des 30 dernières années	11
<i>Une augmentation des exportations de toutes les familles de fromages</i>	11
<i>Les exportations de fromages sont destinées d'abord au marché intra-UE.....</i>	13
<i>Une place plus importante des fromages fondus dans les exportations vers les pays tiers</i>	13
<i>L'Asie est le 1^{er} débouché pays tiers des fromages français.....</i>	14
2.2. Les exportations de produits ultra-frais : un repli des volumes depuis 2011.....	16
<i>La croissance des exportations de produits ultra-frais est liée à celle des yaourts et laits fermentés et de la crème.....</i>	16
<i>Les exportations de produits ultra-frais tournées vers l'Union européenne, mais en repli depuis 2012.....</i>	18
<i>Les exportations de produits ultra-frais vers les pays tiers se sont développées tardivement, tirées par la crème.....</i>	19
<i>... et par la demande des pays d'Asie</i>	20
2.3. Les exportations de produits secs : une croissance récente, depuis les années 2010	22
<i>Une forte évolution du type de produits secs exportés en 30 ans</i>	22
<i>Une diminution des exportations de produits secs vers l'Union européenne.....</i>	25
<i>... mais un accroissement des ventes vers les pays tiers</i>	26
<i>L'augmentation des exportations de produits secs vers les pays tiers est passée par une demande accrue de l'Asie.....</i>	28
2.4. Les exportations de matières grasses solides : un recul des volumes mais une hausse en valeur	30
<i>Vers un rééquilibrage progressif des exportations entre Union européenne et pays tiers.....</i>	30
<i>Un fort accroissement des exportations vers les pays tiers à partir de la fin des années 2000....</i>	31
3. Les exportations de produits laitiers vers les pays tiers : quelles spécificités pour chaque région ?.....	33
3.1. Les exportations vers l'Afrique : des produits secs en grande majorité	35
3.2. Les exportations vers l'Amérique : une croissance tirée par les fromages	37
3.3. Les exportations vers l'Asie : 1 ^{er} débouché pays tiers depuis 1995.....	39
3.4. Les exportations vers l'Europe : la croissance stoppée par l'embargo russe en 2014	43
3.5. Les exportations vers l'Océanie : des fromages aux produits secs	45
Bilan	47

Abréviations utilisées

kt : milliers de tonnes
 Mt : millions de tonnes
 M€ : millions d'euros
 Ml : millions de litres
 MGS : matières grasses solides
 MGLA : matière grasse laitière anhydre
 PPNC : pâte pressée non cuite
 PPC : pâte pressée cuite
 PGC : produits de grande consommation

Table des illustrations

Figure 1 : évolution de l'indice des prix à la consommation (France)	3
Figure 2 : évolution de la collecte française et de sa part dans la collecte de l'Union européenne	6
Figure 3 : évolution des exportations françaises de produits laitiers en valeur et répartition de la part de l'Union européenne et des pays tiers	7
Figure 4 : évolution des exportations françaises de produits laitiers en valeur et part par famille de produits laitiers	9
Figure 5 : évolution des exportations en valeur par famille de produits laitiers	10
Figure 6 : évolution des exportations de fromages en valeur, en volume et en prix	11
Figure 7 : exportations en volume par famille de fromages et part dans les exportations totales de fromages (vers le monde)	12
Figure 8 : exportations en volume par famille de fromages et part dans les exportations totales de fromages (vers les pays tiers)	13
Figure 9 : évolution des exportations de fromages en volume, par grande région de pays tiers	15
Figure 10 : évolution des exportations de produits ultra-frais en valeur, en volume et en prix	16
Figure 11 : exportations en volume par type de produits ultra-frais et part dans les exportations totales de produits ultra-frais (vers le monde)	17
Figure 12 : exportations en valeur par type de produits ultra-frais et part dans les exportations totales de produits ultra-frais (vers le monde)	18
Figure 13 : exportations en volume par type de produits ultra-frais et part dans les exportations totales de produits ultra-frais (vers l'Union européenne)	19
Figure 14 : exportations en volume par type de produits ultra-frais et part dans les exportations totales de produits ultra-frais (vers les pays tiers)	20
Figure 15 : évolution des exportations de produits ultra-frais en volume, par grande région de pays tiers	21
Figure 16 : évolution des exportations de produits secs en valeur, en volume et en prix	22
Figure 17 : exportations en valeur par type de produits secs et part dans les exportations totales de produits secs (vers le monde)	23
Figure 18 : exportations en volume par type de produits secs et part dans les exportations totales de produits secs (vers le monde)	24
Figure 19 : exportations en volume par type de produits secs et part dans les exportations totales de produits secs (vers l'Union européenne)	26
Figure 20 : exportations en volume par type de produits secs et part dans les exportations totales de produits secs (vers les pays tiers)	27
Figure 21 : évolution des exportations de produits secs en volume, par grande région de pays tiers	28
Figure 22 : évolution des exportations de matières grasses solides, en valeur, en volume et en prix	30
Figure 23 : évolution des exportations de MGS en volume, par grande région de pays tiers	31
Figure 24 : évolution des exportations vers les pays tiers en valeur par famille de produits laitiers	33
Figure 25 : part des exportations vers les pays tiers en valeur par famille de produits laitiers	34
Figure 26 : évolution des exportations de produits laitiers vers l'Afrique en valeur et part par famille de produits laitiers	35
Figure 27 : évolution des exportations de produits secs vers l'Afrique en valeur et part par type de produits secs	36
Figure 28 : évolution des exportations de produits laitiers vers l'Amérique en valeur et part par famille de produits laitiers	37
Figure 29 : évolution des exportations de fromages vers l'Amérique en valeur et part par famille de fromages	37
Figure 30 : évolution des exportations de produits laitiers vers l'Asie en valeur et part par famille de produits laitiers	39
Figure 31 : évolution des exportations de produits secs vers l'Asie en valeur et part par type de produits secs	40
Figure 32 : part des exportations de produits laitiers par région d'Asie en valeur	41
Figure 33 : évolution des exportations de produits laitiers vers l'Europe en valeur et part par famille de produits laitiers	43
Figure 34 : évolution des exportations de produits laitiers vers l'Océanie en valeur et part par famille de produits laitiers	45

Préambule méthodologique

Les paramètres suivis

Les données de commerce présentées dans cette étude sont issues du site Eurostat à partir de déclarations de la Douane française.

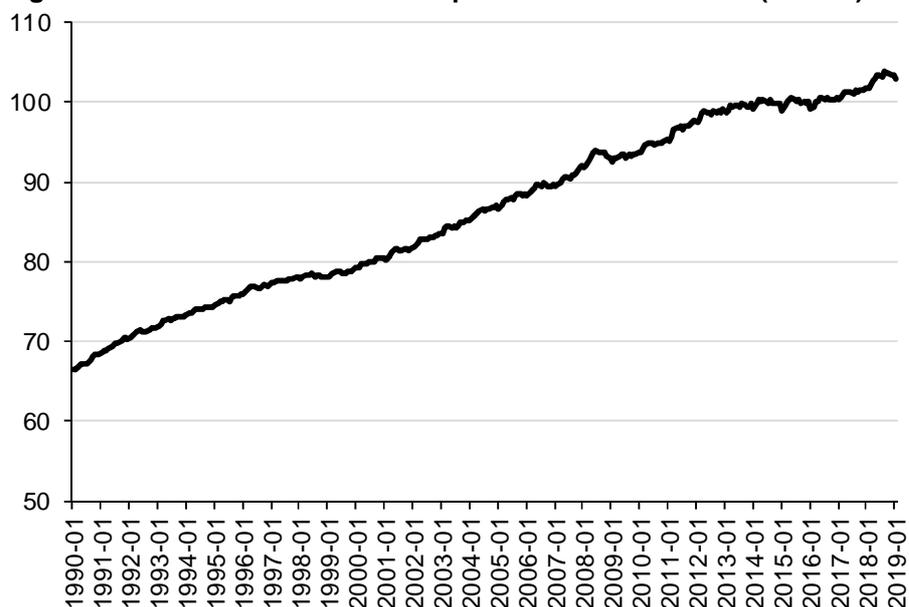
Elles ont été extraites :

- en **volume brut**, en kilogramme. C'est dans cette unité que les données sont présentées dans l'étude. En effet, le choix fait a été de ne pas convertir les volumes de produits en matière sèche utile, ce qui rend la comparaison entre produits moins rigoureuse mais permet d'avoir une mesure plus exacte des véritables volumes exportés ;
- en **valeur brute** (« gross value ») : l'euro courant est la monnaie dans laquelle les données sont fournies par Eurostat, y compris sur la période où elle n'était pas encore en circulation. En outre, les déclarations en valeur n'incluent pas les restitutions.

Les restitutions permettaient de compenser la différence entre les prix européens et les prix mondiaux, en subventionnant l'exportation de certains produits vers un pays tiers. Pour les produits laitiers, les restitutions concernaient la poudre de lait écrémé, la poudre grasse, le lait concentré, le beurre et le butteroil, les fromages, les produits frais. Elles ont toutes été mises à zéro entre juin 2006 et juin 2007.

À partir de ces deux paramètres (exportations en valeur et en volume), il a été calculé un **prix moyen à l'exportation** des produits, en €/kg. Ce prix n'a pas été corrigé de l'inflation et est donc exprimé en euro courant dans tout le document. Il faut donc garder en tête l'évolution de l'inflation pour nuancer les tendances présentées dans l'analyse. L'inflation est mesurée via l'indice des prix à la consommation élaboré par l'Insee. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. Il est basé sur l'observation d'un panier fixe de biens et services, actualisé chaque année. Chaque produit est pondéré, dans l'indice global, proportionnellement à son poids dans la dépense de consommation des ménages (source Insee).

Figure 1 : évolution de l'indice des prix à la consommation (France)



Source : FranceAgriMer d'après Insee

Quant au passage à l'euro, il ne semble pas avoir eu d'impact significatif sur l'inflation. L'euro a été créé au premier janvier 1999, avec la fixation irrévocable du taux de change des monnaies nationales (euro scriptural pendant 3 ans). Les pièces et billets ont été mis en circulation le 1^{er} janvier 2002 (euro fiduciaire).

Sur les 11 ans qui ont suivi, de 2002 à 2012, l'inflation a été relativement stable à 1,7 % en moyenne. Pour prendre une référence antérieure, l'inflation lors de la période 1986 à 1996, la moins chahutée, a été en moyenne est de 2,6 %. Il ne semble donc pas y avoir de lien entre l'introduction de l'euro et une envolée de l'inflation (source : <http://france-inflation.com/index.php>).

Les périmètres géographiques

➤ Union européenne

UE à 12 (jusqu'en 1994)	Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni
UE à 15 (1995 à 2003)	+ Autriche, Finlande, Suède
UE à 25 (2004 à 2006)	+ Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie
UE à 27 (2007 à 2012)	+ Bulgarie, Roumanie
UE à 28 (à partir de 2013)	+ Croatie

Comme il a été choisi de tenir compte de l'élargissement progressif de l'Union européenne au cours de la période étudiée, le périmètre de cette zone n'est pas constant sur les 30 années suivies.

➤ Pays tiers

Afrique

Afrique australe	Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Namibie
Afrique centrale	Angola, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Sao Tomé et Príncipe, Tchad
Afrique de l'Est	Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe
Afrique du Nord	Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Tunisie
Afrique de l'Ouest	Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo

Amérique

Amérique centrale	Belize, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, Salvador
Amérique du Nord	Canada, États-Unis, Mexique
Amérique du Sud	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Guyana, Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay, Venezuela

Asie

Asie centrale	Afghanistan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan
Asie orientale	Chine, Corée du Nord, Corée du Sud, Japon, Mongolie, Taiwan
Asie du Sud	Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka
Asie du Sud-Est	Birmanie, Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Viet Nam
Moyen-Orient	Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Irak, Iran, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Syrie, Yémen, Turquie

Europe

Albanie, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Islande, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Moldavie, Monténégro, Norvège, Saint Marin, Russie, Serbie, Suisse, Ukraine

Océanie

Australie, États fédérés de Micronésie, Fidji, Iles Cook, Iles Marshall, Kiribati, Nauru, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie Nouvelle Guinée, Salomon, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu

Les futurs États membres de l'Union européenne, avant leur adhésion, sont dans la catégorie « Autres pays tiers ». La région « Europe » est donc à périmètre constant sur toute la période.

Les produits laitiers et les regroupements par famille

Afin de pouvoir suivre les exportations sur 30 ans, l'historique de l'évolution des codes douaniers a été reconstitué. Sont indiqués en noir les codes douaniers actuels et en gris les anciens codes correspondants.

Total produits laitiers		0401 ; 0402 ; 0403 ; 0404 ; 0405 ; 0406 ; 170211 ; 170219 ; 190110 ; 22029991 ; 22029995 ; 22029999 ; 3501 ; 350220 (et les anciens codes correspondants – cf. ci-dessous)
Fromages		0406
	dont Fromages fondus	040630
	dont Fromages frais	04061030 ; 04061050 ; 04061080 ; 04069093 ; 04061010 ; 04061020 ; 04061090 ; 04069071 ; 04069091 ; 04069097
	dont Fromages PPC	04069013 ; 04069015 ; 04069017 ; 04069018 ; 04069061 ; 04069063 ; 04069069 ; 04069075 ; 04069002 ; 04069003 ; 04069004 ; 04069005 ; 04069006 ; 04069007 ; 04069008 ; 04069009 ; 04069012 ; 04069013 ; 04069014 ; 04069015 ; 04069016 ; 04069017
	dont Fromages PPNC	04069021 ; 04069023 ; 04069025 ; 04069037 ; 04069039 ; 04069073 ; 04069074 ; 04069076 ; 04069078 ; 04069079 ; 04069081 ; 04069085 ; 04069086 ; 04069019 ; 04069027 ; 04069077 ; 04069083 ; 04069087
	dont Fromages à pâte molle	04069082 ; 04069084 ; 04069092 ; 04069088 ; 04069089
	dont Fromages à pâte persillée - hors Roquefort	04064050 ; 04064090 ; 04064000
Matières grasses solides	Beurre	040510 ; 040500
	MGLA*	040590 ; 040500
Produits ultra-frais	Crème	040140 ; 040150 ; 040130
	Lait concentré	040291 ; 040299
	Lait liquide	040110 ; 040120
	Yaourts et laits fermentés	
	dont yaourts	040310
	dont yaourts naturels	04031011 ; 04031013 ; 04031019 ; 04031031 ; 04031033 ; 04031039 ; 04031002 ; 04031004 ; 04031006 ; 04031011 ; 04031012 ; 04031013 ; 04031014 ; 04031016 ; 04031019 ; 04031022 ; 04031024 ; 04031026 ; 04031031 ; 04031032 ; 04031033 ; 04031034 ; 04031036 ; 04031039
	dont yaourts aromatisés	04031051 ; 04031053 ; 04031059 ; 04031091 ; 04031093 ; 04031099
	dont laits fermentés	040390
Produits secs	Poudre de lait écrémé	040210
	Poudre grasse	040221 ; 040229
	Poudre infantile	190110
	Lactosérum	040410
	Caséines et caséinates	3501
	Lactose	170211 ; 170219 ; 17021010 ; 17021090
Autres produits laitiers	Poudre de babeurre	04039011 ; 04039013 ; 04039019 ; 04039031 ; 04039033 ; 04039039 ; 04039071 ; 04039073 ; 04039079
	Lactalbumine	350220 ; 35029010 ; 35029051 ; 35029059
	Pâtes à tartiner laitières autres...	04052010 ; 04052030 ; 04052090 ; 21069098 ; 04050011 ; 04050019 inclus dans le total produits laitiers mais pas dans les 4 grandes familles précédentes

* en volume, la MGLA est convertie en équivalent beurre

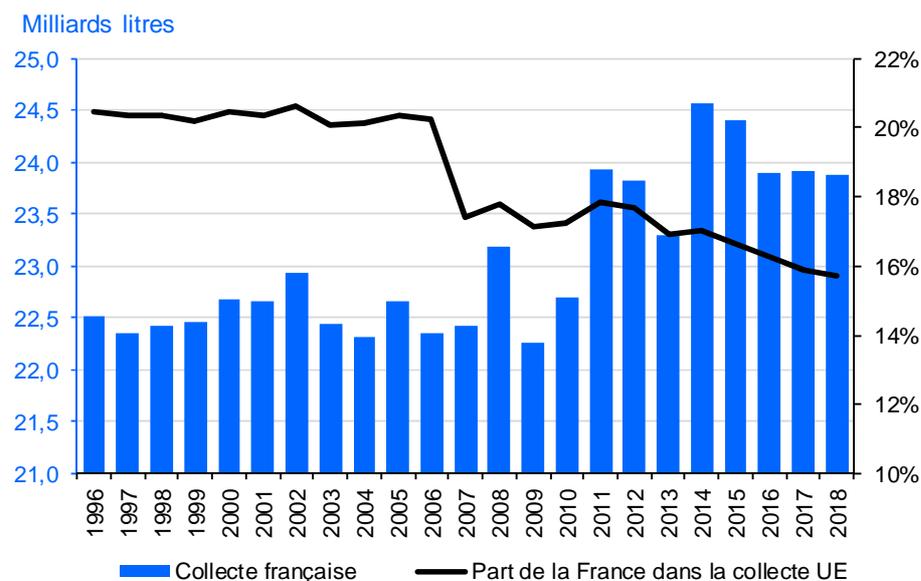
Introduction

La France est le 2^e producteur de lait de vache de l'Union européenne derrière l'Allemagne et l'un des principaux fabricants de produits laitiers : 1^{er} pour le lactosérum, 2^e pour les yaourts et laits fermentés, les MGS, la crème, les fromages, la poudre de lait écrémé, les caséines et caséinates, 3^e pour le lait liquide, la poudre grasse... De fait, elle détient également une place prépondérante en tant qu'exportateur de produits laitiers : elle est le 3^e exportateur européen de produits laitiers (en valeur), derrière l'Allemagne et les Pays-Bas.

Le marché intérieur étant mature, c'est-à-dire que la consommation française de produits laitiers ne progresse plus depuis maintenant plusieurs années, les volumes supplémentaires (par rapport à la demande nationale) de lait collectés doivent être vendus sur le marché mondial. On estime ainsi que la France exporte environ 4 litres sur 10 collectés dans le pays. La consommation étant également stable voire en retrait dans les principaux pays de l'Union européenne, les possibilités de développement des exportations, en volume du moins, se sont faites principalement vers les pays tiers. Outre le facteur « volume » et diversification du portefeuille de clients, le second moteur de croissance est l'évolution du type de produits exportés vers une plus forte valeur ajoutée, ce qui permet de mieux valoriser le lait et d'accroître les exportations en valeur.

L'objectif de cette étude est d'analyser l'évolution des exportations françaises de produits laitiers sur les 30 dernières années (1988-2018), en valeur et en volume, par grande famille de produits et par grande zone géographique afin de comprendre quels ont été les leviers de développement des exportations, entre augmentation des volumes, montée en gamme des produits et nouveaux débouchés.

Figure 2 : évolution de la collecte française et de sa part dans la collecte de l'Union européenne



Source : FranceAgriMer d'après Enquête mensuelle laitière FranceAgriMer – SSP et Eurostat

Sur ces 30 ans, la filière a été impactée par des mesures européennes et les réformes successives de la PAC, ayant des conséquences directes ou indirectes sur les exportations. La 1^{ère} mesure est l'instauration des quotas laitiers en 1984, prévue pour 5 ans initialement mais prolongée au fil des réformes jusqu'en 2015, renforcée en 1986 par l'introduction de la pénalisation de la matière grasse, et qui a mis un coup de frein à la croissance de la collecte. Celle-ci est ainsi restée inférieure à 23 milliards de litres jusqu'au début des années 2010. Les hausses de quotas progressives, préparant la suppression de cette mesure au 1^{er} avril 2015, ont permis de relancer la collecte. Toutefois, depuis la fin des quotas laitiers, et suite à la crise de 2016 – 2017, la collecte française est orientée à la baisse. Si les quotas laitiers ont pu avoir un impact indirect sur les exportations, *via* une réduction de l'offre, les objectifs de libéralisation des échanges fixés par les accords de l'OMC en 2003 ont eu un effet direct. Le démantèlement progressif des outils de gestion des marchés : baisse des prix garantis, réduction puis suppression des subventions à l'exportation et des mesures d'intervention, etc. ont déstabilisé la filière et l'ont obligée à s'adapter à ces nouvelles conditions de marché.

1. Les exportations françaises de produits laitiers, entre Union européenne et pays tiers

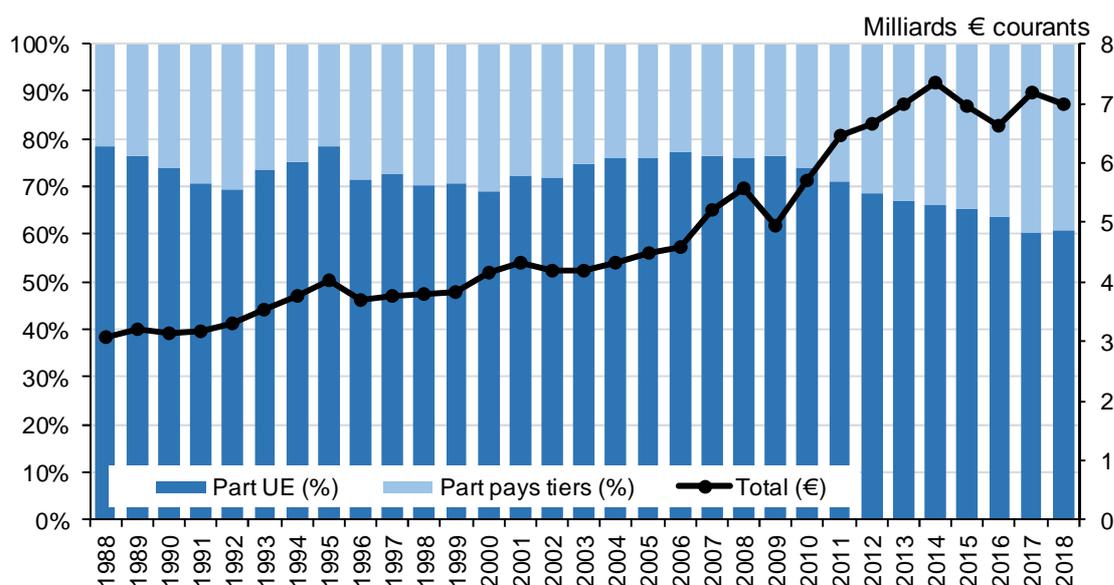
En 30 ans, les exportations françaises de produits laitiers sont passées de 3,07 milliards d'euros à 6,99 milliards d'euros (+ 128 %). La chute des exportations en 2009, année de crise particulièrement marquée pour la filière laitière, est la conséquence du repli de la collecte (- 4 % par rapport à 2008, soit - 925 MI) et donc des fabrications (entre autres de lait liquide, de MGS, de fromages, de lactosérum, de caséines et caséinates...). En outre, les prix à l'export se sont repliés pour la quasi-totalité des produits laitiers. Les effets se sont donc cumulés et ont conduit au repli des exportations en valeur. La croissance est repartie après 2009, et s'est même accélérée suite à la remontée des cours des produits industriels notamment.

La meilleure année en termes de ventes pour la France a été 2014 avec 7,35 milliards d'euros de produits laitiers exportés. Les capacités d'exportation ont été portées par un niveau de collecte élevé, un pic de 24,6 milliards de litres ayant été atteint. Pour ne pas encombrer le marché intérieur avec des PGC, la consommation française étant peu élastique, les volumes supplémentaires de ce lait collecté ont été transformés en matières grasses solides (+ 8 %) et poudres de lait (+ 24 %), destinées à être exportées. Cette augmentation de l'offre a entraîné un repli des prix sur le marché français mais pas des prix à l'export. Entre hausse des volumes et stabilité des prix, les exportations de MGS, de poudre de lait écrémé et de poudre grasse ont augmenté respectivement de 25 %, 51 % et 12 % en valeur par rapport à 2013.

La croissance des exportations en valeur au cours des 30 dernières années est liée à une hausse globale des volumes exportés (cf. partie 2 pour le détail par produit) combinée à une revalorisation de la plupart des prix à l'export.

La majorité des exportations françaises de produits laitiers est à destination des États membres de l'Union européenne. En 1988, 78,5 % des ventes en valeur étaient destinées à ces pays de l'UE (alors à 15), contre 21,5 % pour les pays tiers. Ce débouché pays tiers a néanmoins pris plus d'importance au fil des années, pour compter pour 39,0 % des exportations en 2018 (le maximum étant 39,4 % en 2017). Les exportations vers les pays tiers ont progressé de 313 % en 30 ans (cf. partie 3), contre « seulement » + 77 % pour les ventes vers l'Union européenne, malgré un élargissement de cette zone de libre-échange sur les 30 années.

Figure 3 : évolution des exportations françaises de produits laitiers en valeur et répartition de la part de l'Union européenne et des pays tiers



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

Ainsi, le poids de la France dans le commerce intra-UE à 28 est tombé à 11,6 % (en valeur), contre 14,5 % en 2016, la 1^{ère} année de l'adhésion de la Croatie. La part de la France n'a cessé de diminuer au fil des années : elle était de 19,7 % en 1988 au périmètre de l'Union européenne à 12.

En revanche, la part de la France dans les exportations de l'Union européenne vers les pays tiers s'est renforcée au cours des années 2010 : elle a dépassé 17 %, alors qu'elle était tombée à moins de 16,5 % sur la seconde moitié des années 2000.

Le solde français du commerce de produits laitiers s'est amélioré de 152 %, passant de + 1,9 milliard d'euros en 1988 à + 2,9 milliards d'euros en 2018 ; la meilleure année a été 2014, avec un solde de + 3,8 milliards d'euros, grâce au bon niveau des exportations. Il est à noter qu'en 2018 le solde est passé sous la barre des 3 milliards d'euros pour la première fois depuis 2009. Lors de cette année de crise, la dégradation du solde avait été liée à un repli des exportations. En 2018, elle s'explique surtout par une hausse des importations.

Si les importations françaises de produits laitiers ont augmenté de 251 % sur la période, ce n'est qu'en provenance de l'Union européenne que les approvisionnements se sont développés (+ 269 %), alors que les achats des pays tiers sont restés globalement stables en valeur entre 1988 et 2018 (malgré des variations entre ces deux dates) et ont régressé en proportion, passant de 6,9 % à 2,0 %.

Ainsi, le solde des échanges de produits laitiers s'est dégradé avec l'Union européenne, de 83,2 % en 30 ans, pour tomber à + 220 M€ en 2018, alors qu'il dépassait nettement le milliard d'euros entre 2002 et 2016. C'est véritablement en 2017 et 2018 qu'une baisse prononcée a pu être observée, en lien avec la flambée des prix du beurre dont la France est importatrice nette. En effet, les exportations françaises vers l'Union européenne n'ont pas baissé en 2017 (+ 3 % par rapport à 2016), seulement légèrement en 2018 (- 2 % par rapport à 2017) alors que les importations ont fortement progressé sur ces deux années (+ 23 % en 2017 puis + 3 % en 2018). En conséquence, l'Union européenne n'a plus contribué qu'à hauteur de 7,7 % au solde positif des échanges français de produits laitiers. Les pays tiers ont en revanche contribué à 91,8 % à ce solde en 2018, contre 30,6 % 30 ans plus tôt. Avec ces pays, le solde a atteint + 2,7 milliards d'euros (contre + 579 M€ en 1988) et a dépassé + 2 milliards d'euros à partir de 2013.

Encadré 1 : la place du Royaume-Uni dans les exportations françaises de produits laitiers

Le Royaume-Uni est le 3^e producteur de lait de l'Union européenne mais c'est aussi un pays déficitaire en produits laitiers, qui a importé en 2018 pour 3,8 milliards d'euros de produits laitiers, dont 49 % de fromages, 19 % de produits ultra-frais, 12 % de produits secs et 10 % de MGS. La France, 2^e fournisseur du Royaume-Uni, a participé à hauteur de 15 % à ces approvisionnements, l'Union européenne à hauteur de 99 %.

La France a destiné, toujours en 2018, près de 9 % de ses produits laitiers au Royaume-Uni (soit 605,6 M€), et plus particulièrement 15 % de ses produits ultra-frais, 9 % de ses fromages, 8 % de sa MGS et 4 % de ses produits secs. Le Royaume-Uni est le 3^e client de la France.

Compte tenu des échanges entre les deux pays, la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne en 2019 pourrait avoir un impact conséquent sur les exportations françaises de produits laitiers, l'importance de cet impact dépendant également des modalités du Brexit finalement adoptées.

<i>% des exportations en valeur en 2018</i>	Part du Royaume-Uni dans les exportations françaises	Part de la France dans les importations britanniques
Total produits laitiers	8,7 %	15,3 %
Fromages	9,5 %	15,2 %
Produits ultra-frais	15,1 %	25,7 %
<i>dont yaourts et laits fermentés</i>	33,1 %	37,7 %
<i>dont lait liquide</i>	1,6 %	7,5 %
<i>dont lait concentré</i>	1,1 %	1,0 %
<i>dont crème</i>	2,2 %	6,9 %
MGS	7,8 %	8,9 %
Produits secs	3,9 %	16,2 %
<i>dont poudre de lait écrémé</i>	2,5 %	19,2 %
<i>dont poudre grasse</i>	11,9 %	27,5 %
<i>dont poudre infantile</i>	3,8 %	17,8 %
<i>dont lactosérum</i>	0,9 %	5,4 %
<i>dont caséines et caséinates</i>	2,4 %	6,4 %
<i>dont lactose</i>	1,9 %	10,5 %
Autres produits laitiers	6,9 %	2,1 %

Source : FranceAgriMer d'après Douane française

2. La caractérisation des exportations par grande famille de produits laitiers

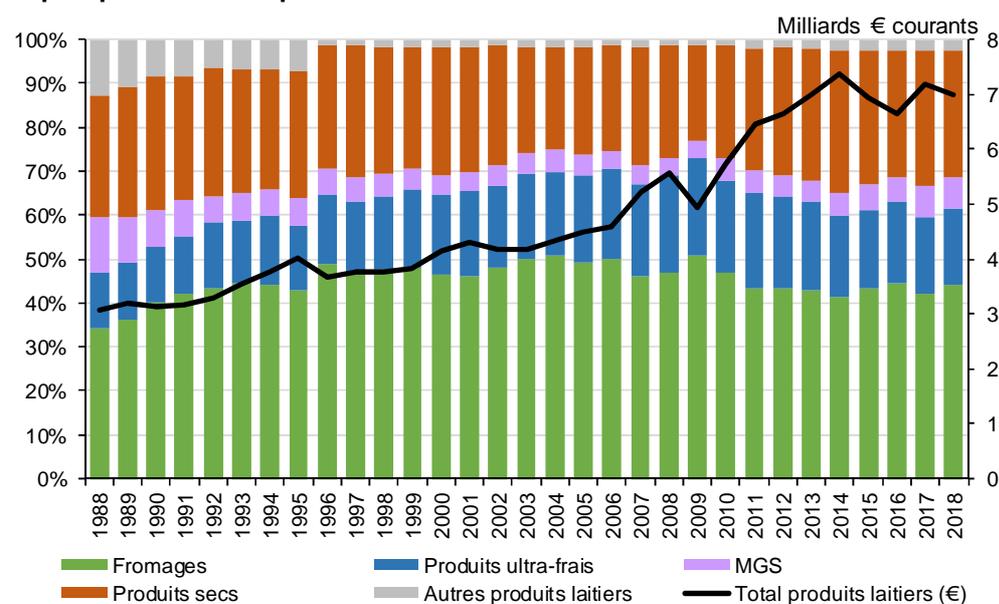
En 2018, la répartition des exportations de produits laitiers en valeur se détaillait de la façon suivante¹ :

- 44,2 % de fromages,
- 28,6 % de produits secs (poudre de lait écrémé, poudre grasse, poudre infantile, lactosérum, caséines et caséinates, lactose),
- 17,4 % de produits ultra-frais : lait liquide, lait concentré, crème, yaourts et laits fermentés,
- 7,2 % de matières grasses solides (MGS) : beurre, MGLA,
- 2,7 % d'autres produits laitiers (poudre de babeurre, lactalbumine, pâte à tartiner laitière, etc.)

Si la part de chacune de ces familles de produits a évolué au cours des 30 dernières années, leur importance respective, les unes par rapport aux autres, ne montre pas de modification majeure.

- En effet, en 1988, les **fromages** comptaient déjà pour la plus grosse part en valeur, mais elle était alors de 34,2 %. L'augmentation n'a pas été linéaire puisqu'en 2004, puis à nouveau en 2009, les fromages ont représenté plus de 50 % de la valeur des exportations françaises de produits laitiers. Si en 2004 ce pic est lié à une augmentation des exportations de fromages (+ 3,3 %), il est dû en 2009 à un repli plus prononcé des exportations des autres produits laitiers (produits secs en particulier, - 24,9 %) que celui des exportations de fromages (- 11,4 %). Depuis 2011, la part des fromages tourne autour de 43-44 %, un niveau plus faible que celui enregistré entre 1996 et 2010 : même si les exportations de fromages n'ont jamais été aussi élevées que dans les années 2010, la croissance des ventes de produits secs a été plus marquée à cette même période.

Figure 4 : évolution des exportations françaises de produits laitiers en valeur et part par famille de produits laitiers



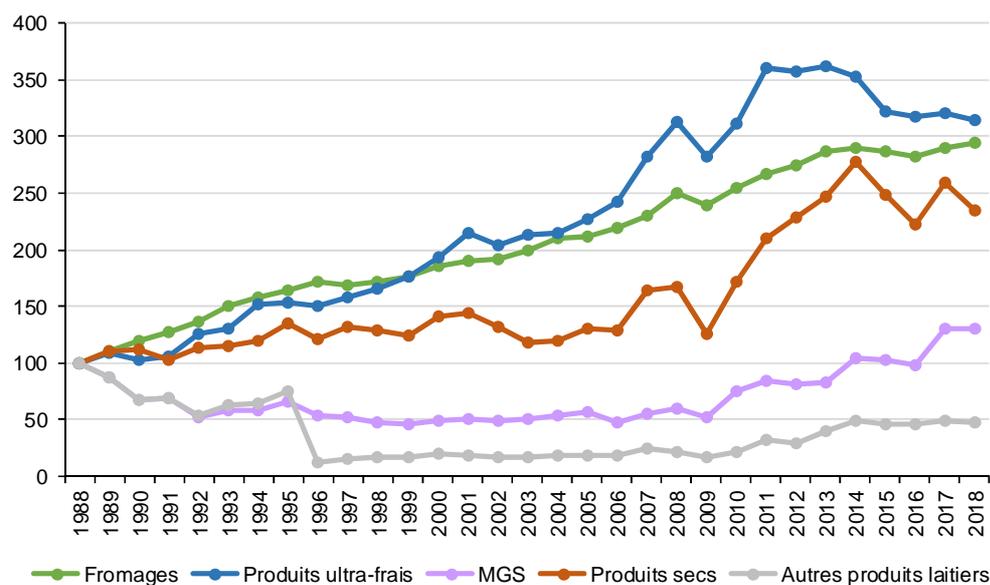
Source : FranceAgriMer d'après Douane française

- Ainsi, même si la proportion des **produits secs** dans les exportations de produits laitiers en valeur est quasiment stable entre 1988 et 2018, puisqu'elle est passée de 27,3 % à 28,6 %, des variations peuvent être observées au cours des 30 années, à commencer par la hausse depuis le début des années 2010. Cette croissance a permis de rattraper la diminution enregistrée de 2003 à 2010, la proportion ne dépassant alors pas 25 % et tombant même à 21,6 % en 2009, année de forte réduction des exportations de poudres. De 2013 à 2015, le poids des produits secs dans les exportations de produits laitiers a été particulièrement élevé, grâce tout d'abord au développement des ventes de poudres infantiles, qui ont atteint 638,7 M€ en 2013 (+ 100 M€ par rapport à 2012) pour ne plus passer sous la barre des 600 M€ par la suite, puis en 2014 grâce à l'essor des exportations de poudre de lait écrémé, qui ont atteint le niveau record de 719,9 M€ (+ 51 % par rapport à 2013).

¹ Pour plus de détail sur la composition des familles de produits, se référer à l'annexe 1.

- Les **produits ultra-frais** pesaient 12,6 % des exportations en valeur en 1988 ; leur part s'est donc renforcée au fil des années. Néanmoins, si entre 2006 et 2013 la proportion des produits ultra-frais a été supérieure à 20 %, la tendance a été orientée à la baisse à partir de 2014 : le repli des exportations de laits conditionnés, de laits concentrés et de yaourts et laits fermentés a conduit à une dégradation sur les dernières années.
- Les **matières grasses solides** comptaient également pour 12,6 % des exportations en 1988, mais elles ont perdu du terrain au fil des années. Entre 1998 et 2013, ces produits comptaient même pour moins de 5 % des exportations en valeur mais une hausse des volumes exportés depuis 2014 et la flambée des prix du beurre depuis 2017 ont toutefois entraîné une augmentation particulièrement importante de la proportion des MGS sur les deux dernières années.
- Les « autres » produits laitiers sont quant à eux passés de 12,8 % à 2,4 %.

Figure 5 : évolution des exportations en valeur par famille de produits laitiers (indice base 100 en 1988)



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

En termes de valeur, les exportations de fromages se sont élevées à 3,1 milliards d'euros en 2018, contre 1,0 milliard en 1988 (+ 195 %). Les ventes de produits secs sont retombées sous les 2 milliards d'euros en 2018 (+ 134 % par rapport à 1988), le maximum de 2,4 milliards d'euros ayant été atteint en 2014. Les ultra-frais, 3^e poste de ventes en valeur, ont dépassé le milliard d'euros à partir de 2007 et leurs exportations ont progressé de 215 % en 30 ans, passant de 386,8 M€ à 1,2 milliard d'euros. Les ventes de MGS sont restées plus modestes : elles ont été supérieures à partir de 2017 à 500 M€ mais cette hausse observée sur les deux dernières années est liée à la flambée des cours du beurre.

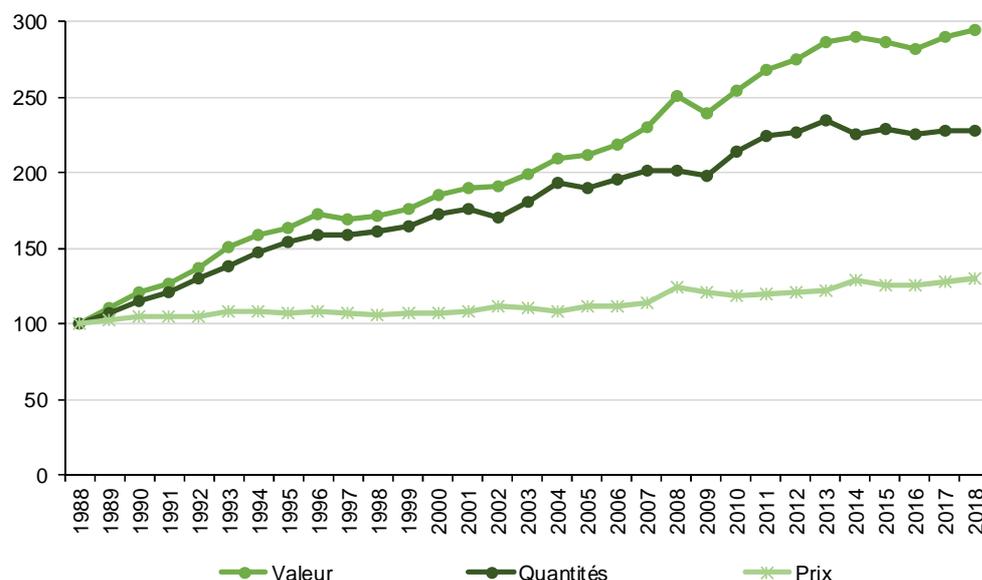
2.1. Les exportations de fromages : un développement continu au cours des 30 dernières années

En 30 ans, les exportations françaises de fromages ont progressé de 195 % et représentent le 1^{er} poste des ventes en valeur (44,2 % en 2018) avec un montant total de 3,1 milliards d'euros. La croissance des exportations a été globalement régulière et linéaire sur l'ensemble de la période.

La hausse des exportations de fromages en valeur est liée à une combinaison de deux facteurs :

- dans un premier temps, et principalement, c'est une augmentation des volumes exportés de 128 %, de 298,2 kt à 679,1 kt qui a tiré les ventes en valeur. Les volumes se sont néanmoins stabilisés à partir de 2014 ;
- c'est la revalorisation du prix moyen qui a alors pris le relais et permis une poursuite de la croissance. La hausse des prix des fromages a été moins marquée que celle des volumes sur 30 ans : elle s'est élevée à 29,4 % pour un prix moyen passant de 3,51 €/kg à 4,55 €/kg.

Figure 6 : évolution des exportations de fromages en valeur, en volume et en prix (indice base 100 en 1988)



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

Cette revalorisation du prix moyen de l'ensemble des fromages est la conséquence d'une augmentation des prix de la plupart des familles de fromages mais également de la modification du « panier » de fromages exportés sur la période.

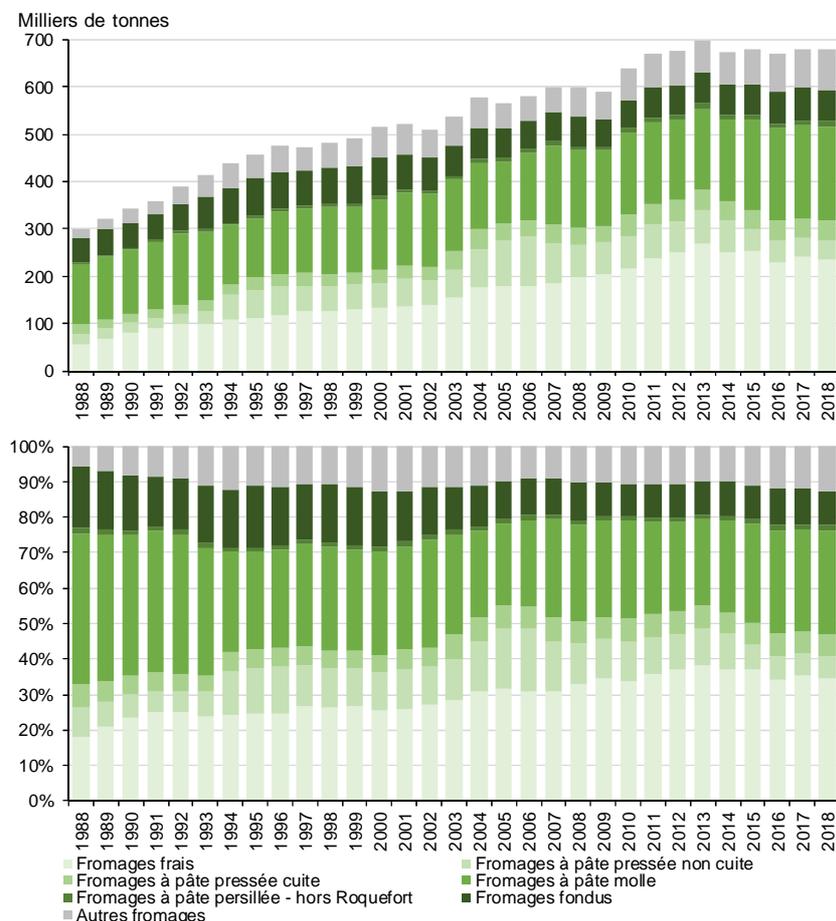
Une augmentation des exportations de toutes les familles de fromages

Entre 1988 et 2018, la hausse des exportations en volume a concerné tous les types de fromages, même si elle n'a pas toujours eu la même ampleur. Le développement le plus marqué concerne les fromages frais (+ 332 %), dont les volumes ont atteint 233,8 kt en 2018. La croissance a été d'environ 120 % pour les fromages à pâte pressée cuite (PPC) et les fromages à pâte persillée, mais les volumes restent encore peu importants : 43,4 kt pour les premiers, 9,8 kt pour les seconds. Le volume de fromages à pâte pressée non cuite (PPNC) a été à peu près équivalent en 2018 à celui des fromages PPC, à 42,5 kt, mais l'augmentation par rapport à 1988 a été plus modérée (+ 75 %) et surtout, les exportations sur la dernière décennie ont en fait été orientées à la baisse, après un volume maximal de 103,4 kt constaté en 2006. Les fromages à pâte molle occupent la 2^e place dans les exportations françaises de fromages : les ventes ont atteint 197,6 kt en 2018 après une augmentation plutôt limitée de 55 % par rapport à 1988. La progression la plus faible concerne cependant les fromages fondus, + 28 % en 30 ans, pour un volume passé de 51,8 kt à 65,9 kt.

Conséquence de ces hausses d'ampleurs variées, la répartition en volume des exportations françaises par famille de fromages a nettement évolué au cours des 30 années suivies. Il faut retenir une augmentation du poids des ventes de fromages frais (qui est passé de 18,2 % à 34,4 %) aux dépens de la plupart des autres fromages. Notamment, les fromages à pâte molle, qui représentaient en 1988

42,6 % des volumes, ne comptaient plus que pour 29,1 % en 2018. Les fromages fondus ont également perdu de leur importance, leur poids étant passé de 17,3 % à moins de 10 %. La part des fromages PPNC a perdu moins de 2 points entre 1988 et 2018, de 8,1 % à 6,3 %, mais elle avait atteint jusque 17,8 % en 2006. Enfin, concernant les fromages PPC et les fromages à pâte persillée, il y a peu de changements notables.

Figure 7 : exportations en volume par famille de fromages et part dans les exportations totales de fromages (vers le monde)



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

Le prix moyen des fromages frais exportés par la France a diminué de 12 % entre 1988 et 2018, alors même que le prix atteint en 2018 (2,53 €/kg) n'est pas le niveau le plus faible observé sur l'ensemble de la période. Sur 1988 - 2007, le prix était tombé sous les 2,30 € et jusqu'à 2,16 € en 2004 ; il s'est ensuite redressé à partir de 2008.

Le repli constaté sur l'ensemble de la période est spécifique aux fromages frais puisque le prix moyen a progressé pour les cinq autres familles de fromages : + 80 % pour les fromages fondus, + 54 % pour les fromages PPNC, + 50 % pour les fromages à pâte molle, + 44 % pour les PPC et + 5 % pour les fromages à pâte persillée. Ces revalorisations de prix expliquent celle du prix moyen de l'ensemble des fromages : elles compensent l'augmentation de la part des fromages frais, dont les prix ont non seulement diminué mais sont aussi les plus faibles parmi tous les fromages. En effet, les autres fromages se sont exportés en 2018 à des prix compris entre 4,85 €/kg pour les fromages fondus et 6,84 €/kg pour les fromages à pâte persillée.

Au cours des cinq dernières années, le développement de la part des fromages à pâte molle, au détriment des fromages frais, a contribué à la hausse du prix moyen des fromages et donc la croissance des exportations observée en valeur.

Les exportations de fromages sont destinées d'abord au marché intra-UE

La croissance des volumes de fromages exportés a été plus prononcée vers l'Union européenne (+ 155 %) que vers les pays tiers (+ 51 %), où la consommation, même si elle se développe (et se traduit par une hausse des importations, l'offre intérieure ne permettant pas de répondre à la demande dans ces pays), reste encore faible. Ainsi, la part des pays tiers s'est repliée, passant de 25,9 % à 17,2 %, en raison de la croissance plus rapide des ventes vers l'Union européenne. Mais dans ces pays, les comportements alimentaires ont progressivement évolué (et évoluent encore), pour aller vers des fromages autres que les simples fromages ingrédients.

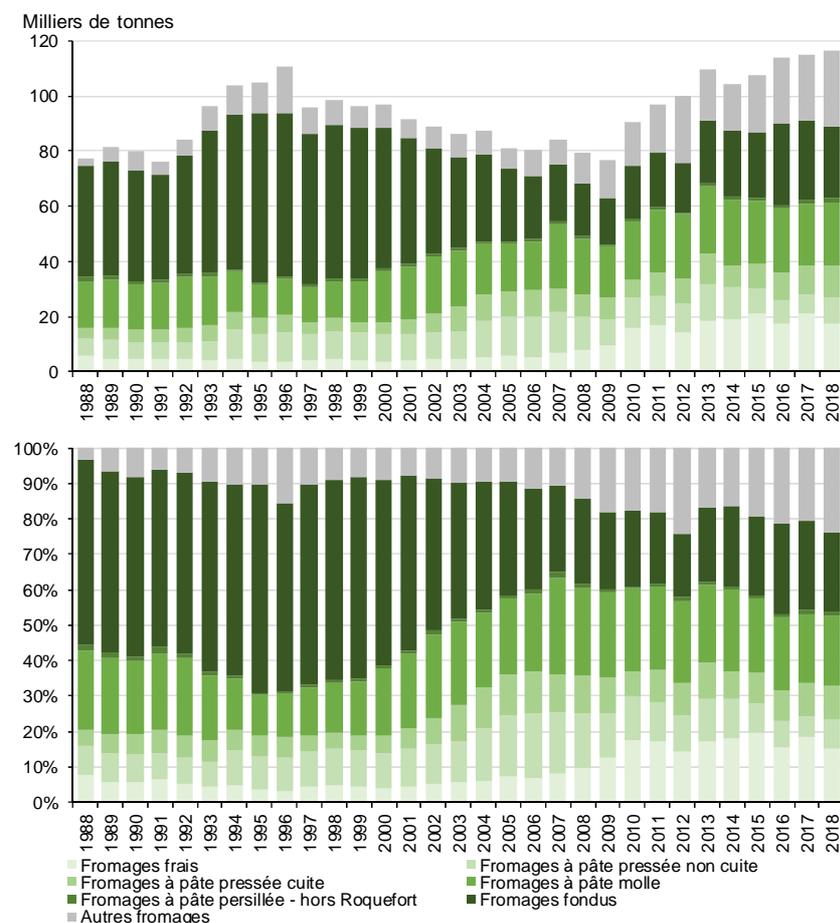
D'ailleurs, le prix moyen des fromages exportés les pays tiers a augmenté de 91 % (de 3,24 € à 6,18 €) alors la hausse n'a été que de 17 % pour les fromages destinés à l'Union européenne (de 3,61 € à 4,21 €). Cela pourrait indiquer que le type de fromages exportés vers les pays tiers a évolué au fil des années, pour se tourner progressivement vers des gammes de fromages similaires à celles importées par les États membres de l'Union européenne. Cela peut également être le signe d'un développement des débouchés vers notamment des régions plus éloignées (Asie par exemple) et pour lesquelles les coûts de logistique par exemple sont donc plus élevés.

En valeur, l'Union européenne absorbe 76 % environ des exportations françaises de fromages (76,1 % en 1988, 76,7 % en 2018, avec une part qui a dépassé 80 % dans les années 2000). La hausse des prix plus élevée pour les pays tiers a permis de compenser la moindre augmentation des volumes et de stabiliser leur part dans les exportations françaises.

Une place plus importante des fromages fondus dans les exportations vers les pays tiers

En tenant compte des exportations de fromages vers les seuls pays tiers, le poids des six familles de fromages et l'évolution de leurs ventes respectives sont relativement différents. Parmi les points saillants, il faut souligner :

Figure 8 : exportations en volume par famille de fromages et part dans les exportations totales de fromages (vers les pays tiers)



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

- la proportion beaucoup plus importante des fromages fondus : plus de la moitié des fromages exportés vers les pays tiers en 1988 étaient des fromages fondus et, malgré un repli des volumes de 36 %, ils représentaient encore 22,2 % en 2018, soit la part la plus importante ;
- la répartition plutôt homogène du poids de chaque famille de fromages en 2018 : trois familles de fromages pèsent entre 15 et 22 % des exportations totales de fromages : les fromages frais (15,2 %), les fromages à pâte molle (19,8 %) et les fromages fondus (22,2 %). Les volumes ne sont pas non plus négligeables pour les fromages PPNC et les fromages PPC, 8,1 % et 9,6 % respectivement ;
- l'augmentation plus marquée des exportations de fromages PPC vers les seuls pays tiers que vers le monde : entre 1988 et 2018, les ventes ont augmenté de 207 % vers les pays tiers contre 123 % vers le monde, alors que l'évolution est moindre vers les pays tiers pour toutes les autres familles de fromages. En conséquence, la part des ventes de fromages PPC vers les pays tiers est passée de 18,9 % à 25,9 % en 30 ans, alors que la part des pays tiers a reculé pour les 5 autres familles de fromages ;
- la hausse des prix plus marquée : à part pour les fromages frais (dont le prix moyen à l'exportation vers les pays tiers s'est moins replié que vers le monde), les prix moyens des différentes familles de fromages ont progressé plus nettement vers les pays tiers. Les prix à l'export pays tiers observés en 2018 ont été par conséquent supérieurs aux prix à l'export monde, la seule exception étant les fromages PPC.

L'Asie est le 1^{er} débouché pays tiers des fromages français

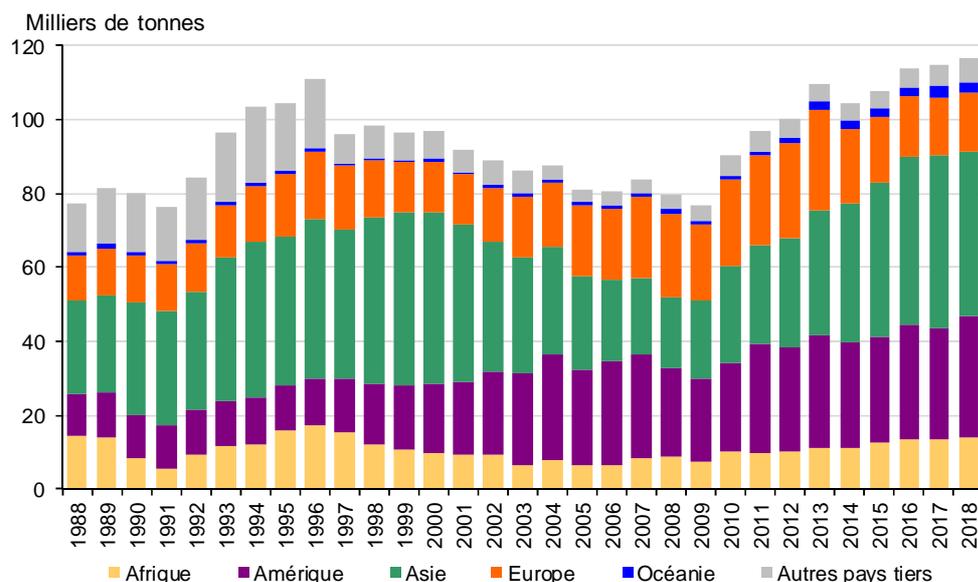
L'**Asie** est la région où la consommation de fromages a le plus fortement augmenté entre 1988 et 2018 (source USDA). Dans le même temps, la production asiatique de fromages n'a pas progressé à la même vitesse et est restée très faible par rapport à la demande : elle n'a couvert qu'environ 16 % des besoins en 2018 (source USDA). La croissance de la consommation s'est donc traduite par une hausse des importations, notamment en provenance de France. Et en effet, l'Asie importe la plus grosse part des volumes de fromages français exportés hors Union européenne. Cette part était de 32,7 % en 1988 et a grimpé à 38,0 % en 2018, suite à une croissance de 75 % des volumes. Cependant, entre ces deux dates, l'évolution n'a pas été linéaire. La proportion des exportations vers l'Asie a varié entre 23,9 % (minimum constaté en 2008) et 48,6 % (maximum atteint en 1999), en lien avec l'évolution des volumes importés par cette région (un minimum de 19,0 kt en 2008 et un maximum de 46,8 kt en 1999).

Si la majeure partie des fromages a longtemps été destinée aux pays du Moyen-Orient (de 91,7 % en 1988 à 52,5 % en 2006 des fromages destinés à l'Asie), les pays d'Asie orientale sont progressivement devenus des destinations importantes pour les fromages français : cette zone n'achetait que 7,3 % des fromages en 1988 mais leur part a dépassé 40 % à partir de 2006 et a même été supérieure à celle du Moyen-Orient à plusieurs reprises depuis (dont en 2018, avec une part de 48,2 %, contre 40,9 % pour le Moyen-Orient). Les volumes restants sont absorbés par les pays d'Asie du Sud-Est : ils ont représenté 9,5 % en 2018, contre seulement 1,0 % 30 ans plus tôt. De nombreux pays d'Asie (Asie centrale, Asie du Sud) sont encore des débouchés très secondaires pour les fromages français et pourraient potentiellement se développer dans les prochaines années et participer à l'essor des exportations françaises de fromages.

La 2^e destination pays tiers des fromages français est devenue l'**Amérique** (28,4 % des volumes en 2018), qui comptait pourtant moins que l'Afrique et que l'Europe en 1988. Cette région a enregistré au cours des 30 dernières années une des plus fortes croissances, relativement régulière tout au long de la période, entraînant une multiplication par 3 des volumes (de 11,2 à 33,2 kt, + 196,2 %) et un doublement de son poids dans les exportations françaises. Dans cette région, les exportations sont très concentrées vers l'Amérique du Nord (plus de 90 % tout au long de la période étudiée) même si l'Amérique du Sud comptait en 2018 pour 8,2 % des volumes (contre 1,6 % en 1988). Bien que la production de fromages en Amérique ait permis de couvrir plus de 80 % de la consommation au cours des 30 dernières années, l'augmentation plus rapide de la demande que de l'offre intérieure a imposé un recours croissant aux importations (source USDA).

Le développement des exportations françaises de fromages vers l'**Océanie** a été du même ordre de grandeur que celui vers l'Amérique (+ 193 %) mais les volumes concernés restent encore peu significatifs (3,0 kt en 2018), comme la proportion que représente cette région (2,6 %). Ces évolutions sont liées à celle de la demande, plus limitée que sur les continents asiatique ou américain, en raison du nombre d'habitants. De plus, l'Océanie produit plus de fromages qu'elle n'en consomme (source USDA) et n'a donc pas besoin d'en importer de gros volumes.

Figure 9 : évolution des exportations de fromages en volume, par grande région de pays tiers



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

Si, en moyenne, les exportations françaises de fromages vers l'**Afrique** sont restées quasiment stables (- 4,9 %, pour un volume de 13,8 kt en 2018), les quantités ont fortement varié au cours de la période, entre 5,4 et 17,1 kt, influençant de fait la part de cette région, de 7,1 à plus de 15 % selon les années. Ces évolutions ont été nettement influencées par les importations des pays d'Afrique du Nord, qui affichent de fortes fluctuations. En outre, cette zone absorbait 76,5 % des volumes de fromages destinés à l'Afrique en 1988, mais seulement 44,3 % 30 ans plus tard, les ventes s'étant développées vers les autres zones, notamment l'Afrique de l'Ouest (29,5 % des volumes en 2018).

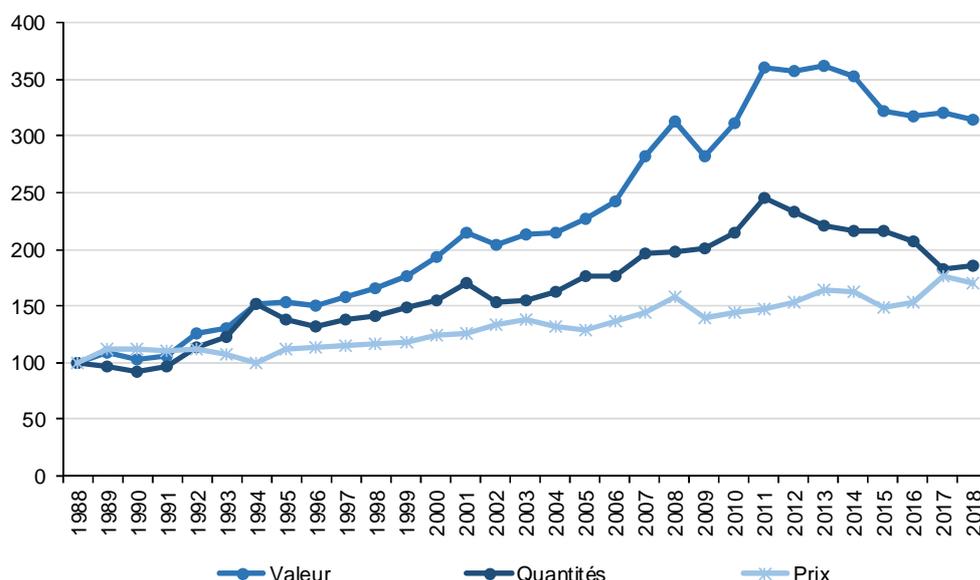
Même si les volumes de fromages exportés vers l'**Europe** ont progressé entre 1988 et 2018, la part de cette région a diminué, passant de 15,6 % à 13,6 %, la croissance y ayant été plus faible que dans d'autres régions (+ 31 %). Les ventes vers l'Europe avaient atteint leur plus haut niveau en 2013 (27,4 kt, et une proportion de 25,0 %) mais ont été fortement freinées par la mise en place d'un embargo par la Russie (pour tous les produits laitiers français) à partir d'août 2014. Les exportations françaises de fromages ont ainsi chuté de 42 % entre 2013 et 2018. La France est toutefois parvenue à compenser la perte de ce marché, et même à continuer à augmenter les volumes vendus, en développant ses expéditions de fromages vers toutes les autres régions.

2.2. Les exportations de produits ultra-frais : un repli des volumes depuis 2011

Les exportations françaises de produits ultra-frais ont enregistré sur les 30 dernières années une croissance de 215 %, pour atteindre une valeur de 1,2 milliard d'euros, contre 386,8 M€ en 1988. La croissance des ventes de ces produits a été stoppée en 2012. Alors qu'elles s'étaient établies à 1,4 milliard d'euros en 2013, l'embargo russe mis en place en août 2014 a entraîné une baisse des exportations. Il a eu un impact direct sur les ventes vers la Russie, dont la baisse entre 2013 et 2014 explique un quart du repli des exportations françaises de produits ultra-frais, et un impact indirect lié à une concurrence accrue avec les autres exportateurs européens de produits ultra-frais suite à la perte de ce débouché. Ainsi, même si la proportion en valeur des produits ultra-frais dans les exportations de produits laitiers est passée de 12,6 % à 17,4 % entre 1988 et 2018, les meilleures années ont été celles de 2006 à 2013 où cette proportion a dépassé 20 %.

Passant d'un volume de 797,3 kt en 1988 à 1,5 Mt en 2018, les exportations françaises de produits ultra-frais ont progressé de 85 % sur l'ensemble de la période ; mais le pic a pu être observé en 2011, avec 2,0 Mt. C'est cette hausse des volumes, combinée à une revalorisation des prix, lente mais continue sur les 30 années (+ 70 %), qui explique l'évolution haussière des exportations en valeur.

Figure 10 : évolution des exportations de produits ultra-frais en valeur, en volume et en prix (indice base 100 en 1988)



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

La croissance des exportations de produits ultra-frais est liée à celle des yaourts et laits fermentés et de la crème

La bonne dynamique des exportations françaises de produits ultra-frais est liée tout d'abord aux **yaourts et laits fermentés**, qui ont enregistré la plus forte croissance sur les 30 années étudiées. Les ventes ont augmenté de 615 % en volume, passant de 54,2 kt à 387,4 kt, après avoir atteint plus de 500 kt en 2012. Ces produits ont en outre bénéficié d'une revalorisation de leur prix à l'exportation de 25 %. Il s'agit d'une « réelle » augmentation des prix de tous les produits : yaourts aromatisés, yaourts non aromatisés, autres laits fermentés. Mais l'impact de l'augmentation de la part des produits à plus forte valeur ajoutée n'est pas non plus à négliger.

En effet, en 1988, les yaourts représentaient en volume 68,1 % des exportations de yaourts et laits fermentés, quand les autres laits fermentés comptaient donc pour 31,8 % ; 30 ans plus tard, le ratio était équilibré, et même légèrement en faveur des « autres » produits, à 50,8 % contre 49,2 %. Or, les yaourts ont été exportés jusqu'en 2008 à des prix inférieurs à ceux des autres laits fermentés. L'écart s'est ensuite résorbé au cours de la dernière décennie. L'évolution du poids de ces produits dans les exportations a donc entraîné une hausse du prix moyen des produits ultra-frais.

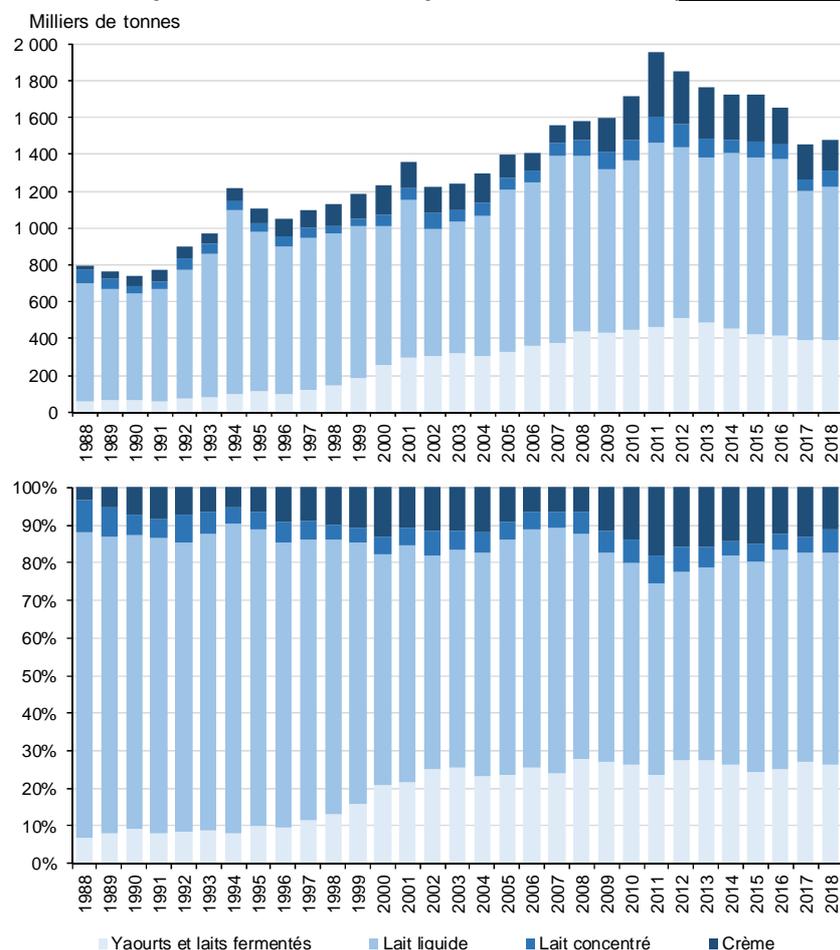
Au sein des yaourts, la nomenclature permet de faire la distinction entre les yaourts aromatisés et les yaourts non aromatisés. Les premiers ont été expédiés à des prix en moyenne supérieurs de 13 % aux seconds sur l'ensemble de la période suivie ; en outre, leur part dans le volume total des yaourts est passée de 73,4 % en 1988 à 80,2 % en 2018, suite à une augmentation des volumes exportés de 464 %

(contre + 284 % pour les yaourts non aromatisés). Ces évolutions ont donc participé à l'augmentation moyenne de 39 % du prix moyen des yaourts.

Entre hausse des volumes et hausse des prix moyens, les exportations de yaourts et laits fermentés ont augmenté en valeur de 790 %, pour atteindre 515,4 M€, soit 42,4 % de la valeur des exportations de produits ultra-frais en 2018.

La **crème** est le 2^e produit ayant le plus fortement contribué au développement des exportations françaises de produits ultra-frais. En 30 ans, les volumes exportés ont progressé de 491 %, pour s'établir à 164,2 kt en 2018, contre 27,8 kt en 1988, mais loin derrière le niveau record de 354,2 kt atteint en 2011. En parallèle, le prix moyen de la crème à l'exportation a eu tendance à diminuer sur l'ensemble de la période, jusqu'à tomber au début des années 2010 à environ 55 % de sa valeur de 1988. Le manque de matière grasse sur le marché français en particulier, et le marché mondial en général, a eu un impact sur la crème et a entraîné une revalorisation du prix de ce produit en 2017 et 2018. Celui-ci a donc finalement augmenté de 23 % entre 1988 et 2018. En valeur, les exportations françaises de crème ont ainsi crû de 624 %, ce produit comptant pour 25,2 % des exportations totales de produits ultra-frais en 2018, contre seulement 11,0 % en 1988.

Figure 11 : exportations en volume par type de produits ultra-frais et part dans les exportations totales de produits ultra-frais (vers le monde)



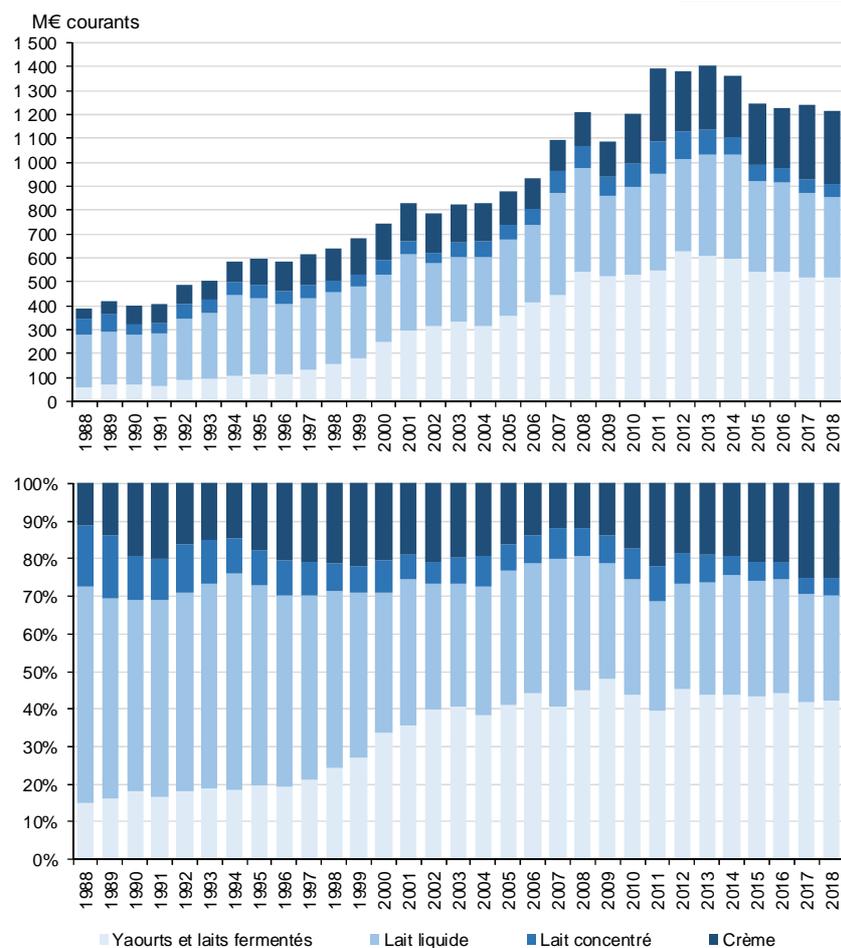
Source : FranceAgriMer d'après Douane française

Si les exportations françaises de **lait liquide** ont progressé de 52 % en valeur en 30 ans, cette hausse s'avère peu significative comparativement à celle enregistrée par les deux produits détaillés précédemment. Les ventes de lait liquide sont passées de 222,7 M€ à 339,3 M€ en 2018, un niveau atteint après quatre années consécutives de repli. La conséquence est un net repli du poids du lait liquide dans les exportations totales de produits ultra-frais en valeur : majoritaire en 1988 (57,6 %), il a chuté à 27,9 %, soit à peine plus que la crème. Pourtant, non seulement les volumes exportés ont augmenté, de 647,9 kt à 835,8 kt (+ 29 %), mais le prix moyen de ce produit s'est amélioré de 18 %. Le

lait liquide reste néanmoins un produit peu onéreux par rapport aux autres produits ultra-frais, à 0,41 €/kg en 2018 pour le prix export, d'où son poids plus réduit en valeur qu'en volume.

Le ralentissement des exportations de **lait concentré** constaté entre 1988 et 2018 est lié exclusivement à une dévalorisation du prix de ce produit (- 35 %), plus précisément sur les quatre dernières années de la période étudiée, alors que les volumes ont progressé de 32 %. Ces évolutions ont conduit à une dégradation des exportations de lait concentré de 13 % en moyenne en valeur sur les 30 années, pour tomber à 55,2 M€ en 2018. Ce produit, qui comptait en valeur pour 16,5 % des exportations de produits ultra-frais en 1988 (pour rappel, plus que les yaourts et laits fermentés) ne représentait plus en 2018 que 4,5 % de ces ventes.

Figure 12 : exportations en valeur par type de produits ultra-frais et part dans les exportations totales de produits ultra-frais (vers le monde)



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

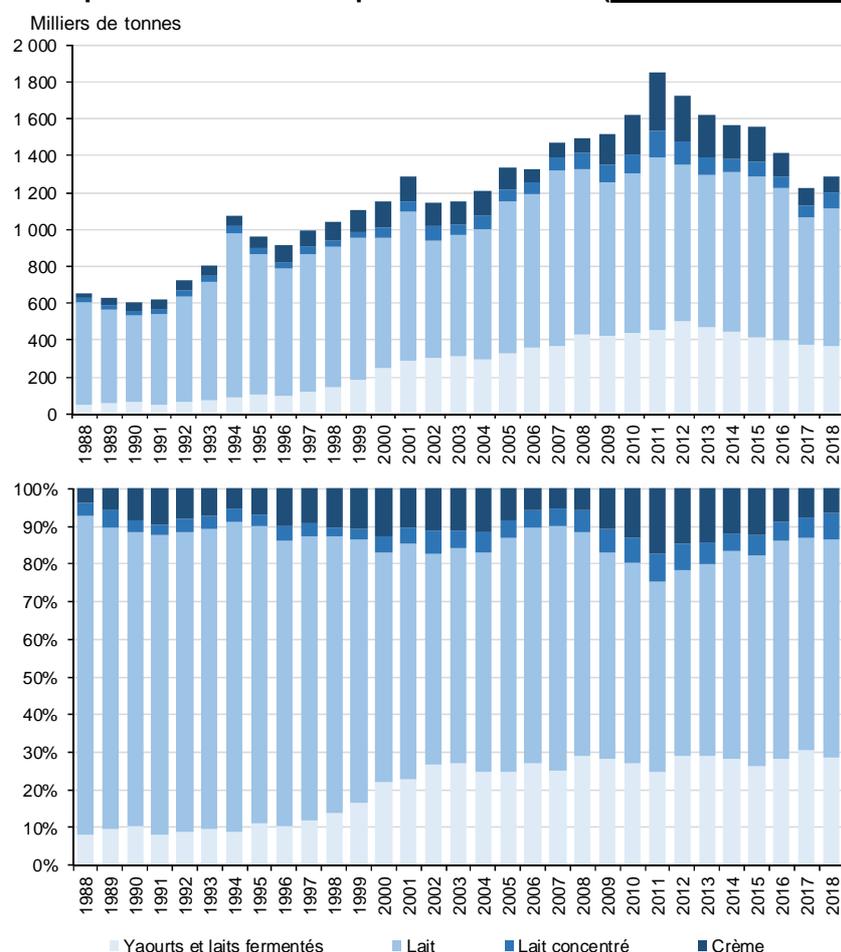
Les exportations de produits ultra-frais tournées vers l'Union européenne, mais en repli depuis 2012

Les produits ultra-frais français sont en grande majorité destinés au marché de l'Union européenne : cette région achetait 81,9 % des volumes en 1988, 87,1 % en 2018, et cette proportion est montée jusqu'à plus de 93 % entre 1999 et 2012. Cette répartition des ventes de produits ultra-frais entre Union européenne et pays tiers est liée à la nature même des produits : plus difficilement transportables en raison de la nécessité de ne pas rompre la chaîne du froid pour certains, présentant une proportion d'eau plus importante pour d'autres, et donc un coût plus élevé au poids de MSU, et disposant d'une date limite de consommation souvent plus courte, ils sont moins adaptés à des transports sur longue distance.

La majorité des volumes de produits ultra-frais exportés vers l'Union européenne est du lait liquide, bien que la proportion ait diminué entre 1988 (84,7 %) et 2018 (57,9 %). Les exportations de lait liquide ont pourtant augmenté de 34 % sur la période mais cette croissance est faible comparativement à celle

enregistrée pour les autres produits ultra-frais, et notamment les yaourts et laits fermentés (+ 617 %). De fait, ces produits, qui comptaient pour 7,9 % des volumes en 1988, ont vu leur part progresser jusqu'à 28,8 % 30 ans plus tard. Avec un volume total de 369,7 kt en 2018, il ne s'agit cependant pas de la meilleure année : entre 2008 et 2016, les ventes de yaourts et laits fermentés vers l'Union européenne ont dépassé 400 kt et ont même atteint 501,5 kt en 2012. Les volumes sont en fait en recul depuis cette année-là.

Figure 13 : exportations en volume par type de produits ultra-frais et part dans les exportations totales de produits ultra-frais (vers l'Union européenne)



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

Entre 1988 et 2018, les exportations de lait concentré et de crème vers l'Union européenne ont eu une évolution similaire : une augmentation respective de 273 % et 243 %, pour passer d'une part de 3,6 % à 6,8 % et de 3,8 % à 6,6 % respectivement. Toutefois, les exportations de crème sont passées par un pic à 321,3 kt en 2011 (et une proportion en volume de 17,3 %) avant de retomber à 84,7 kt en 2018. La même année, les ventes de lait concentré ont également enregistré un volume maximum de 140,1 kt puis se sont repliées, jusqu'à 87,2 kt.

Compte tenu de son prix bien inférieur à ceux des autres produits ultra-frais (moins de 45 centimes d'euro/kg sur l'ensemble de la période suivie), le lait liquide pèse moins en valeur qu'en volume. S'il était majoritaire en 1988, comptant pour 61,2 % des exportations de produits ultra-frais en valeur, il ne représentait plus que 31,4 % en 2018, derrière les yaourts et laits fermentés (53,3 %, contre 17,4 % en 1988), qui ont bénéficié d'une hausse des volumes et d'une revalorisation de leurs prix.

Les exportations de produits ultra-frais vers les pays tiers se sont développées tardivement, tirées par la crème...

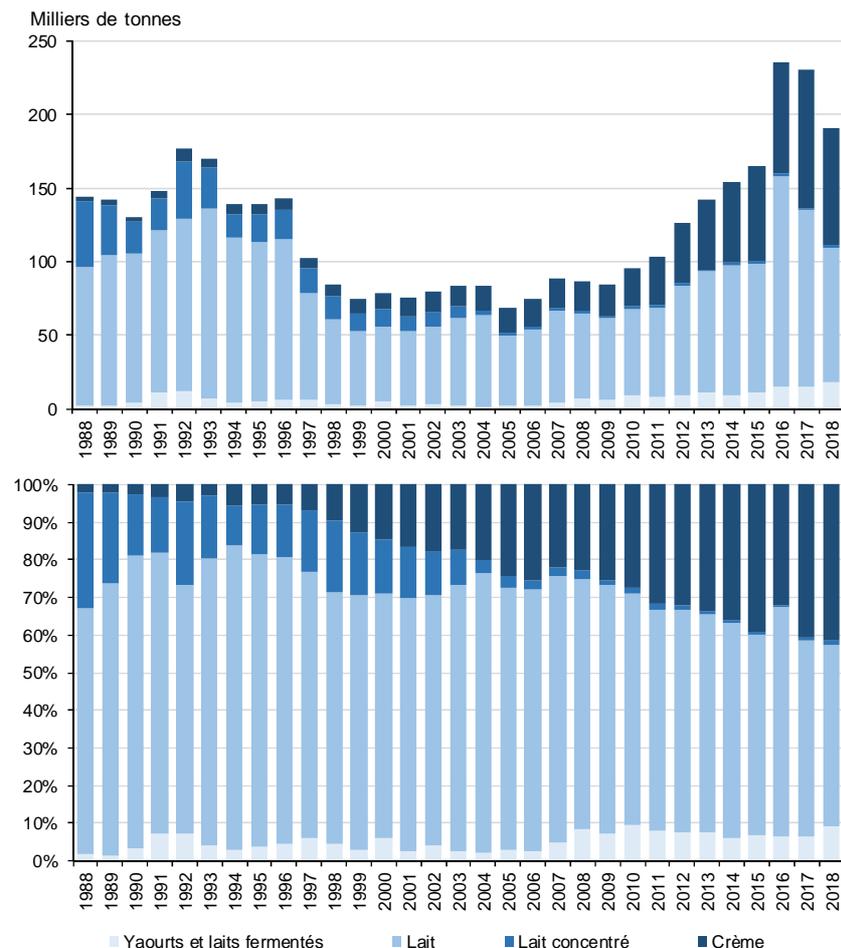
Vers les pays tiers, les exportations de lait liquide représentent également la majorité des volumes, mais de 65,4 % en 1988, elles sont passées à 48,1 % en 2018, en lien avec une réduction des volumes exportés. La caractéristique concerne les ventes de crème, dont l'évolution est contraire à celle des

ventes vers l'Union européenne : les exportations sont passées de 3,1 kt à 79,5 kt après avoir atteint un pic en 2017 de 93,8 kt, et leur proportion a augmenté de 2,2 % à 41,6 %.

Dans le même temps, les volumes (de 44 kt à 2 kt), comme le poids (de 30,5 % à 1,1 %), des exportations de lait concentré se sont progressivement réduits à quasiment rien. Le repli a été particulièrement rapide : le poids du lait concentré était tombé à 10,9 % dès 1994 avant de remonter ; il n'était plus que de 9,1 % en 2003 et de 3,6 % en 2004.

Les yaourts et laits fermentés sont très peu exportés vers les pays tiers, un constat qui peut être fait sur l'ensemble de la période. Même si les volumes ont progressé de 560 %, la part de ces produits n'a atteint que 9,3 % en 2018.

Figure 14 : exportations en volume par type de produits ultra-frais et part dans les exportations totales de produits ultra-frais (vers les pays tiers)



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

En valeur, la croissance des exportations de crème a été amplifiée par une hausse du prix du produit à l'export (+ 89 %), qui a dépassé 2 € à partir de 2008 : les ventes de crème ont ainsi atteint 220,2 M€ en 2018, contre 4,6 M€ en 1988, et une part de 68,6 % dans les ventes françaises de produits ultra-frais vers les pays tiers (contre 5,5 %). Les ventes de lait liquide ne comptaient au contraire plus que pour 18 % en 2018 (contre 44,2 % 30 ans plus tôt), en raison de la moindre hausse des volumes et du prix, par comparaison à la crème et aux yaourts et laits fermentés.

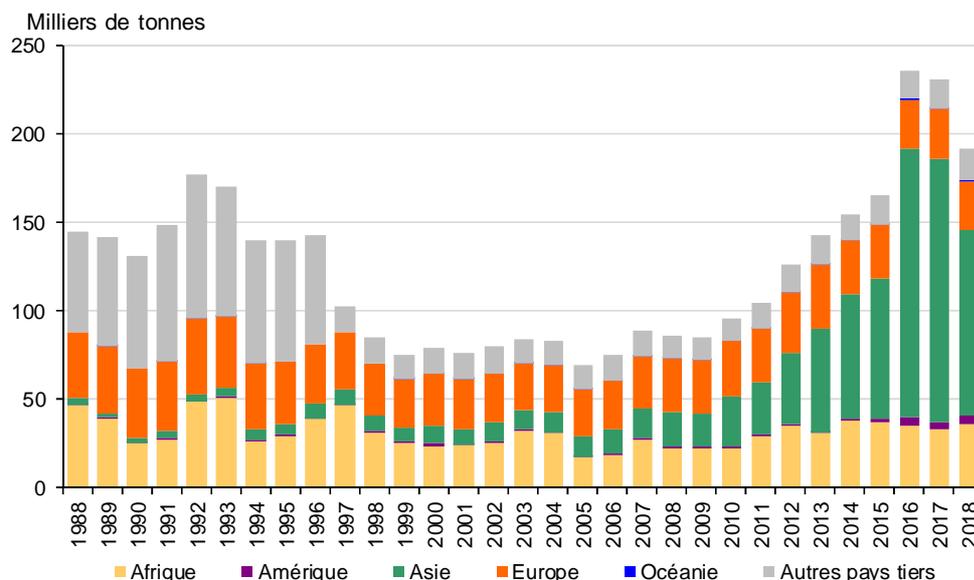
... et par la demande des pays d'Asie

Les exportations françaises de produits ultra-frais vers les pays tiers se sont développées à partir des années 2010 grâce à une augmentation des ventes vers l'Asie. Cette région importait en 1988 moins de 4 kt de produits ultra-frais français (2,7 % des volumes destinés aux pays tiers) ; 30 ans plus tard, les importations dépassaient 100 kt et représentaient plus de la moitié des volumes. Pourtant, elles ont fortement diminué entre 2017 et 2018 (- 29,6 %), et plus précisément les achats de lait liquide. Des opportunités s'étaient présentées en 2016 pour exporter du lait vers l'Asie (Asie orientale) en

remplissant des containers qui seraient sinon repartis vides pour la Chine, opportunités qui ne se sont pas renouvelées les années suivantes.

L'Asie orientale est depuis 2011 le premier bassin d'importation de produits ultra-frais français en Asie (59,6 % des volumes en 2018) mais cela n'a pas toujours été le cas. En 1988, l'Asie du Sud-Est et le Moyen-Orient achetaient 99,8 % des volumes, mais la croissance dans ces deux zones a été moins rapide qu'en Asie orientale. Les pays d'Asie centrale et d'Asie du Sud n'importent qu'une part négligeable de ces produits ultra-frais, respectivement 1,1 % et 0,6 % en 2018.

Figure 15 : évolution des exportations de produits ultra-frais en volume, par grande région de pays tiers



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

L'**Afrique** était la région qui importait en 1988 les plus gros volumes de produits ultra-frais français (46,5 kt et 32,3 % des volumes), mais, abstraction faite des variations annuelles, ils ont reculé de 24 % pour ne plus représenter que 18,6 % du total en 2018. Les deux principales zones africaines important ces produits sont l'Afrique de l'Ouest (54,9 % en 1988 et 41,4 % 30 ans plus tard) et l'Afrique centrale (39,3 % et 38,0 % respectivement). Il s'agit aussi des deux régions vers lesquelles les exportations ont reculé (- 42 % et - 26 %), pour s'établir à 14,7 kt et 13,5 kt respectivement en 2018. Les exportations se sont améliorées vers les autres régions africaines mais les volumes restent encore faibles : l'Afrique de l'Est comptait pour 7,6 % en 2018 avec 2,7 kt et l'Afrique du Nord pour 9,1 % (3,2 kt).

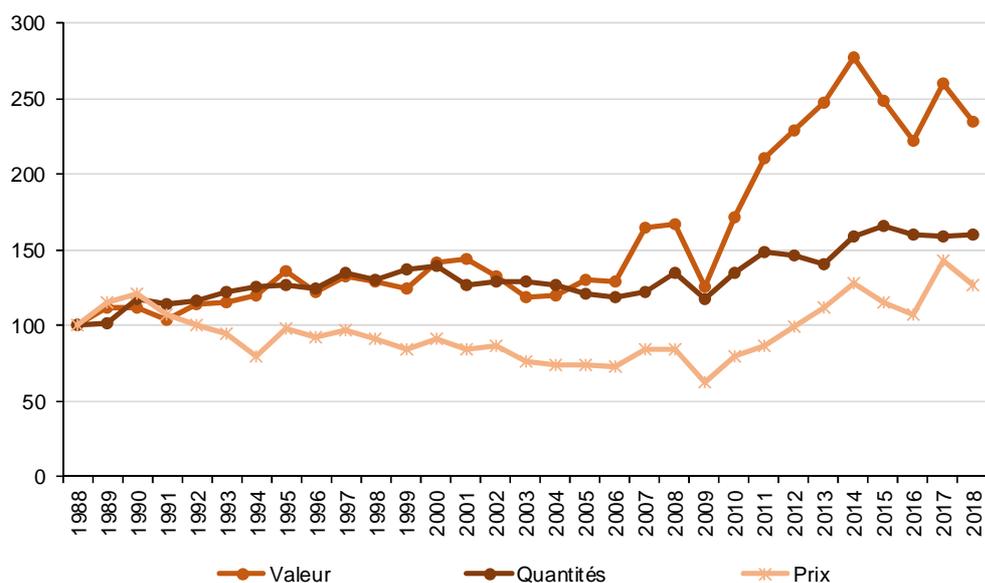
Les exportations de produits ultra-frais vers l'**Europe** représentaient 26,0 % des ventes vers les pays tiers en 1988, pour un volume de 37,5 kt. Elles se sont dans un premier temps développées, avant de passer sous la barre des 30 kt entre les années 1999 et 2007. La reprise des exportations vers cette région a été à nouveau freinée en 2014 par l'embargo russe. Globalement, entre 1988 et 2018, elles ont diminué de 26 % et la part de l'Europe est tombée à 14,6 %.

Les exportations de produits ultra-frais vers l'**Amérique** sont négligeables (2,7 % des volumes en 2018) et sont quasi exclusivement destinées à l'Amérique du Nord, quand celles vers l'**Océanie** sont pratiquement nulles.

2.3. Les exportations de produits secs : une croissance récente, depuis les années 2010

Au cours des 30 années de la période étudiée, le poids en valeur des produits secs dans les exportations françaises de produits laitiers est resté relativement stable : il était en 1988 de 27,8 % et en 2018 de 28,6 %. Il a oscillé entre ces deux dates entre 21,6 % au minimum en 2009, année de crise et de chute des cours de la poudre de lait écrémé (environ - 20 % par rapport à 2008 sur le marché français comme à l'exportation), et 32,2 % en 2014, une meilleure année pour la filière laitière, où les volumes supplémentaires de lait collectés (+ 5,5 % par rapport à 2013) ont été transformés en poudres de lait (hausse d'un tiers des fabrications, soit + 100 000 tonnes) destinées à être exportées pour ne pas encombrer le marché national. En 30 ans, les exportations en valeur sont passées de 853,7 M€ à 2,0 milliards d'euros. Cette hausse de 134 % a été moins importante que celle qui a concerné les produits ultra-frais ou les fromages, ce qui explique la faible évolution de la part de ces produits secs dans les exportations totales de produits laitiers.

Figure 16 : évolution des exportations de produits secs en valeur, en volume et en prix (indice base 100 en 1988)



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

En volume, les produits secs français exportés sont passés de 549,1 kt à 878,3 kt, ce qui représente une croissance de 60 % en 30 ans. Dans le même temps, le prix moyen des produits secs a gagné 26 %, la hausse n'ayant cependant vraiment eu lieu qu'au cours des six dernières années. Cela signifie donc que, au-delà de l'augmentation des volumes, le développement des exportations des produits secs en valeur est dû à une revalorisation des prix mais surtout à une évolution de la nature des produits exportés.

Une forte évolution du type de produits secs exportés en 30 ans

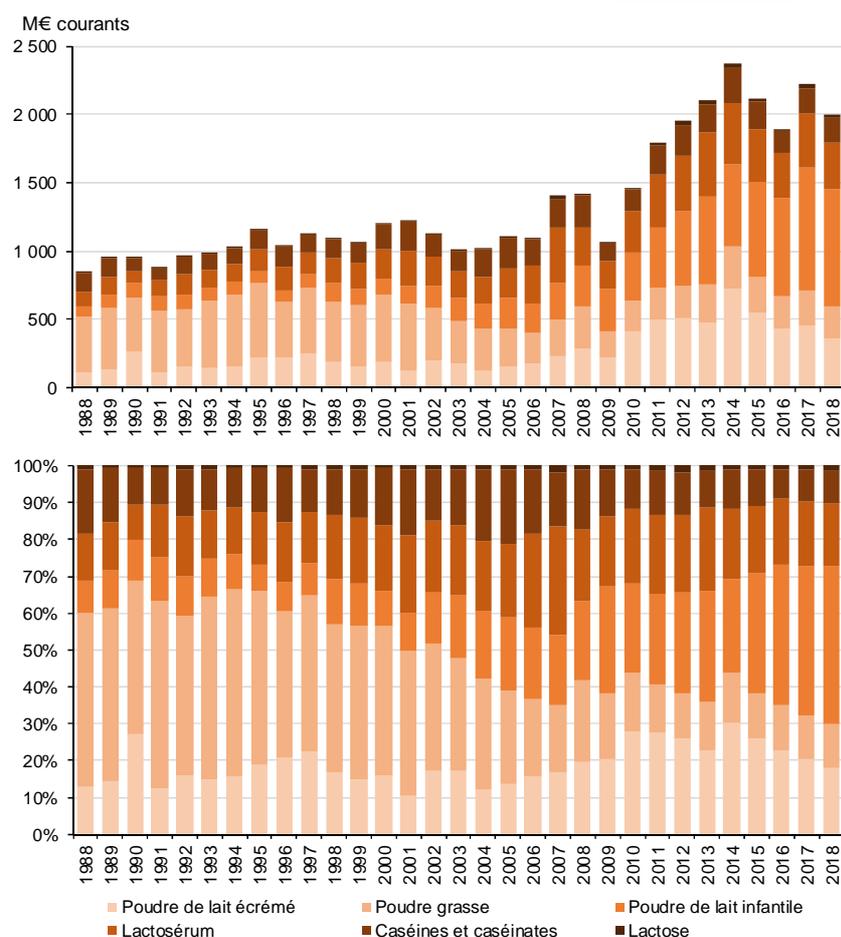
En 1988, en volume, les principaux produits secs exportés par la France étaient le lactosérum (42,2 %) et la poudre grasse (33,2 %). La poudre de lait écrémé ne comptait que pour 9,1 % des volumes et les caséines et caséinates 7,4 %. La part des poudres de lait infantile n'était que de 5,0 %.

Trente ans plus tard, la répartition est bien différente : si le lactosérum reste le 1^{er} produit en termes de volumes exportés (36,3 %), la poudre de lait écrémé (25,6 %) et la poudre de lait infantile (21,0 %) ont fortement progressé, aux dépens de la poudre grasse qui ne représente plus que 8,3 % des volumes. Quant aux caséines et caséinates, leur poids est tombé à 4,3 %, soit autant que le lactose.

Ainsi, la France s'est progressivement tournée vers l'exportation de certains produits à plus forte valeur ajoutée. La poudre de lait infantile est le produit sec le plus cher : en 2018, son prix était supérieur de 47 % à celui de la poudre grasse, de 189 % à celui de la poudre de lait écrémé et de 332 % à celui du lactosérum. En ce qui concerne ce dernier, même si son prix est relativement faible comparativement aux autres poudres, il a enregistré la plus forte revalorisation aux cours des 30 dernières années (+ 129 %), plus importante même que celle des poudres de lait infantile (+ 69 %).

Ces constatations permettent de comprendre l'évolution en valeur des exportations de produits secs.

Figure 17 : exportations en valeur par type de produits secs et part dans les exportations totales de produits secs (vers le monde)



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

Les exportations de **poudres de lait infantile** ont connu un essor considérable en valeur : + 1 041 % en 30 ans. L'augmentation de 75,1 M€ à 857,2 M€ en 30 ans est la conséquence de la combinaison d'une hausse de 576 % des volumes vendus, pour atteindre le niveau record de 184,5 kt en 2018, et d'une hausse du prix de 69 %, pour s'établir à 4,65 €/kg la même année, ce qui n'est pourtant pas le prix le plus élevé enregistré sur l'ensemble de la période (le maximum ayant été atteint en 2017 à 5,20 €/kg). Alors que les poudres de lait infantile ne comptaient que pour 8,8 % des exportations de produits secs en valeur en 1988, elles représentaient en 2018 le 1^{er} poste de revenu pour la France sur cette famille de produits, avec une part de 42,9 %.

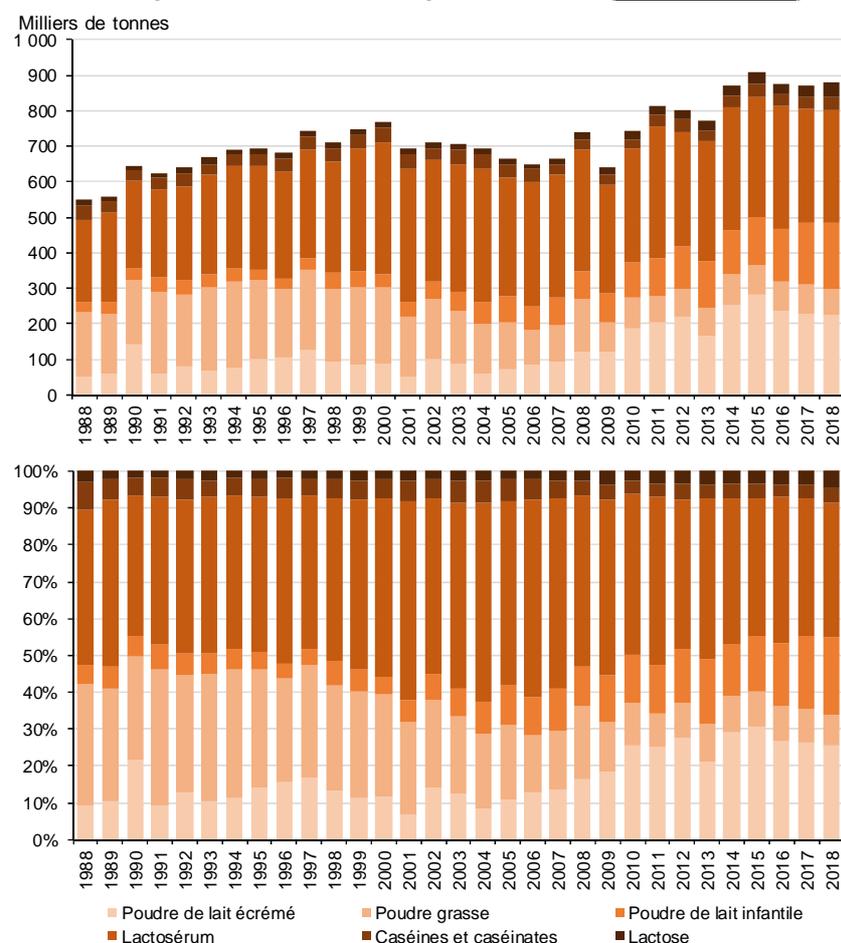
La **poudre grasse** était en 1988 le 1^{er} produit sec exporté en valeur (401,8 M€), avec une proportion de 47,1 %. Elle ne comptait que pour un tiers des volumes, donc moins que le lactosérum, mais son prix à l'export bien supérieur (2,21 €/kg, contre 0,47 €/kg pour le lactosérum) explique son importance en valeur. Le prix moyen de la poudre grasse exportée a augmenté de 44 % en 30 ans pour s'établir à 3,17 €/kg. Néanmoins, cette hausse des prix n'a pas permis de compenser la chute des volumes exportés (- 60 %), liée à celle des fabrications (- 51 % sur la même période). Les exportations de poudre grasse sont donc tombées à 232,5 M€ en 2018 (- 42 %), pour ne plus représenter que 11,6 % des exportations de produits secs en valeur. La concurrence sur le marché mondial s'est accrue avec la Nouvelle-Zélande qui a pris une place en plus en plus importante et s'est finalement positionnée comme 1^{er} exportateur mondial de poudre grasse : ses exportations ont progressé de 1 210 % en valeur, évoluant de 274,4 M€ à 3,6 milliards d'euros (et de 616 % en volume).

Les exportations de **poudre de lait écrémé** ont suivi l'évolution inverse à celle de la poudre grasse en valeur, passant de 111,3 M€ à 362,5 M€. Si elles ont augmenté de 226 % sur l'ensemble de la période, elles ont en fait connu un véritable essor à partir des années 2010. Un premier palier a été franchi en 2010, quand les exportations ont progressé de 87 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 405,8 M€ ; puis 2014 a été une année record avec des ventes atteignant 719,9 M€ (+ 51 % par rapport

à 2013). Cette année n'a pas été le maximum atteint en termes de volumes, mais les cours élevés enregistrés expliquent l'importance des exportations de poudre de lait écrémé en valeur cette année-là. En volume, la hausse sur 30 ans s'est établie à 348 %. Parmi les faits notables, il faut retenir tout d'abord la croissance ponctuelle des exportations en 1990, conséquence de la nouvelle réglementation « caséine »² qui a entraîné une chute des fabrications de ce produit, reportées vers les fabrications de poudre de lait écrémé. Dès 1991, les exportations se sont toutefois repliées, en raison du manque de compétitivité de la poudre européenne (donc française) sur le marché mondial, le bas niveau des restitutions ne permettant pas de compenser l'écart de prix.

Un ralentissement des exportations sur les trois dernières années, lié à celui des fabrications (- 20 % entre 2015 et 2018), est également à noter. En effet, après une période de conjoncture favorable entre 2013 et 2015, caractérisée notamment par une hausse de la collecte, une forte demande mondiale et des prix relativement élevés, le marché s'est retourné. Dès 2015, l'offre en poudre de lait écrémé s'est avérée trop abondante pour une demande qui a commencé à décliner : la Chine, qui avait développé ses achats en 2014 et rempli ses stocks, s'est mise en retrait en 2015 ; la baisse du prix du baril de pétrole a impacté les pays pétroliers (Moyen-Orient, Afrique du Nord) en réduisant leurs capacités d'importation. Le marché s'en est retrouvé déséquilibré : les prix ont chuté et des stocks publics de poudre ont été progressivement constitués dans l'Union européenne pour désengorger le marché. Dans ce contexte, les industriels ont cherché à réduire leur production de poudre de lait écrémé pour éviter d'encombrer plus encore le marché, ce qui a mécaniquement entraîné un repli des exportations à partir de 2016.

Figure 18 : exportations en volume par type de produits secs et part dans les exportations totales de produits secs (vers le monde)



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

² Cf. Arrêté du 13 juin 1989 relatif aux méthodes de prélèvement des caséines et caséinates alimentaires en vue de l'analyse chimique.

Encadré 2 : les exportations de poudre de babeurre (non inclus dans les produits secs)

En 2018, les exportations françaises de poudre de babeurre se sont élevées à 45,1 M€, en hausse de 164 %. Elles représentaient alors 2,2 % des exportations totales de produits secs. Cette proportion est restée comprise entre 0,9 % et 2,5 % sur l'ensemble de la période.

La hausse des ventes en valeur est la conséquence d'une augmentation des volumes exportés (+ 291 %), qui a permis de compenser un repli du prix moyen. La poudre de babeurre s'est en effet exportée à 1,1 €/kg en 2018, contre 1,6 €/kg en 1988, mais après avoir été en hausse par rapport à cette 1^{ère} année entre 2000 et 2014.

La poudre de babeurre française est destinée d'abord à l'Union européenne, pour plus de 80 % en valeur jusqu'en 2013 (à quelques années ponctuellement inférieures près). Au cours des cinq dernières années, les pays tiers ont pris plus d'importance pour importer plus de 40 % de la poudre de babeurre française (en valeur) en 2017 et 34 % en 2018.

En volume, le **lactosérum** était en 1988, et toujours en 2018, le principal produit sec exporté par la France. La croissance des exportations a toutefois été plus modérée que pour d'autres produits secs (+ 38 %) et le plus fort développement des exportations de lactosérum (en volume) a pu être observé au cours des années 2000 : le pic a été atteint en 2001 puis à nouveau en 2004 avec 375 kt exportées. Compte tenu de son prix inférieur à celui des autres produits secs, le lactosérum ne compte en valeur que pour 12,8 % des exportations en 1988 et 17,1 % 30 ans plus tard. Même s'il reste faible, le prix du lactosérum a progressé de 129 %, passant de moins de 50 centimes d'€/kg en 1988 à 1,07 € en 2018. Les meilleures valorisations de ce produit ont été constatées entre 2012 et 2014, lorsque les prix étaient compris entre 1,20 € et 1,40 €.

Alors qu'elles représentaient 17,3 % des exportations françaises de produits secs en valeur en 1988, les **caséines et caséinates** ont vu leur proportion décroître au cours des 30 dernières années, pour tomber à 8,9 % en 2018. L'augmentation des exportations en valeur a été très faible (+ 20 %), et la tendance a même été au repli à partir de 2014. La cause est une diminution du prix moyen de ces produits à l'export au cours des quatre dernières années (- 38 % entre 2014 et 2018) alors qu'il avait plutôt été orienté à la hausse jusqu'en 2014 (pour atteindre 7,66 €/kg cette année-là).

Le **lactose** est un produit dont les exportations restent marginales (moins de 40 kt en 2018, le niveau pourtant le plus élevé), malgré une croissance de 127 % en 30 ans. Avec un prix moyen qui a rarement dépassé 1 €/kg (seulement en 2012 et 2013) et qui a tourné plus souvent entre 50 et 60 centimes, le poids de ce produit dans les exportations en valeur est d'autant plus faible : tout juste 1 % en 1988 et 1,3 % en 2018.

Une diminution des exportations de produits secs vers l'Union européenne...

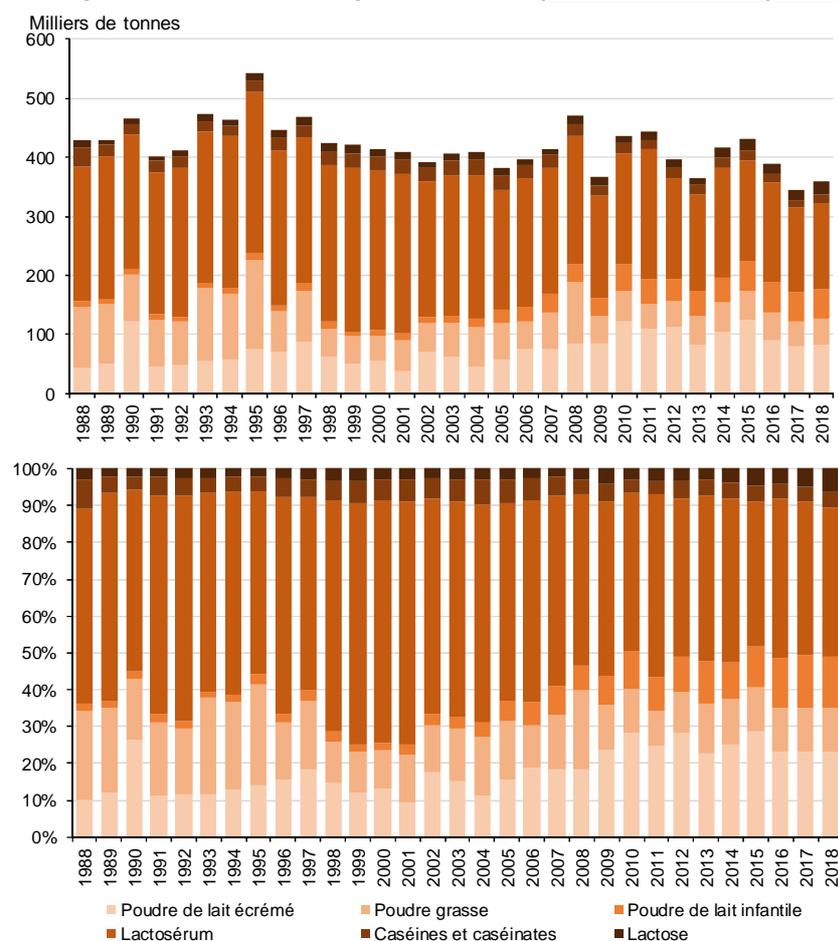
En 30 ans, les exportations françaises de produits secs vers l'Union européenne ont reculé de 16 % et sont passées de 429,3 kt à 360,3 kt. Les plus gros volumes ont été vendus dans les années 1990, jusqu'à atteindre 543,1 kt en 1995. Le repli des volumes entre 1988 et 2018 a également conduit à une diminution du poids de l'Union européenne dans les exportations françaises de produits secs. Au début de la période, l'Union européenne absorbait 78,2 % des produits secs français exportés, mais à partir de 2012, elle importait moins de la moitié des volumes, et seulement 41,0 % en 2018 (l'année la plus basse étant 2017, avec une part de 39,6 %). En valeur, les proportions sont similaires : 74,2 % des exportations étaient destinées à l'Union européenne en 1988 contre 32,1 % 30 ans plus tard, malgré des ventes quasiment stables en valeur entre ces deux dates (633,5 M€ en 1988, 642,4 M€ en 2018).

Concernant le type de produits vendus sur le marché intra-UE, les évolutions les plus notables sont :

- la place prépondérante du lactosérum, malgré la réduction des exportations de 36 % sur les 30 années suivies, et plus particulièrement une orientation à la baisse à partir de 2000, après plus d'une décennie d'augmentation des volumes (+ 21 % entre 1988 et 1999). Avec un volume de 146,0 kt, la part du lactosérum s'est établie à 40,5 % en 2018, contre 53,0 % en 1988 (et jusqu'à plus de 65 % entre 1999 et 2001) ;
- le développement des exportations de poudre de lait écrémé, dont les volumes sont passés de 44,1 kt à 83,5 kt (+ 89 %) ; ce produit comptait en 2018 pour 23,2 % des volumes, contre 10,3 % en 1988 ;
- l'évolution inverse des ventes de poudre grasse, avec un repli de 59 % des exportations pour un volume en 2018 de 42,5 kt : le poids de ce produit est ainsi passé de 23,9 % à 11,8 % ;

- l'accroissement de 474 % des exportations de poudre de lait infantile (le plus élevé parmi les produits secs) : elles ont atteint 50,1 kt en 2018, contre 8,7 kt en 1988, avec un maximum de 53,3 kt en 2016. La part de ce produit dans les exportations de produits secs en volume est ainsi montée de 2,0 % à 13,9 % ;
- la diminution de 50 % des ventes de caséines et caséinates et la hausse de 58,5 % de celles de lactose. Ces deux produits représentent une faible part des volumes de produits secs exportés, une part en diminution pour les caséines et caséinates (4,5 % en 2018 contre 7,6 % en 1988) mais qui a doublé pour le lactose (de 3,2 % à 6,1 %).

Figure 19 : exportations en volume par type de produits secs et part dans les exportations totales de produits secs (vers l'Union européenne)



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

Compte tenu des prix des différents produits, la répartition en valeur par type de produits secs dans les exportations vers l'Union européenne a évolué vers une certaine homogénéisation. En effet, en 2018, la poudre de lait écrémé et la poudre grasse comptaient chacune pour un peu de plus de 20 % de la valeur des ventes (contre des parts respectives de 15,6 % et 43,9 % en 1988) ; la proportion du lactosérum était de 17,8 % et celle de la poudre de lait infantile de 26,6 % (contre 3,9 % en 1988 pour cette dernière, grâce au double effet de la hausse des volumes et du prix du produit) ; malgré un repli des volumes et avec le prix le plus élevé, les caséines et caséinates affichaient une part de 11,9 % en 2018.

... mais un accroissement des ventes vers les pays tiers

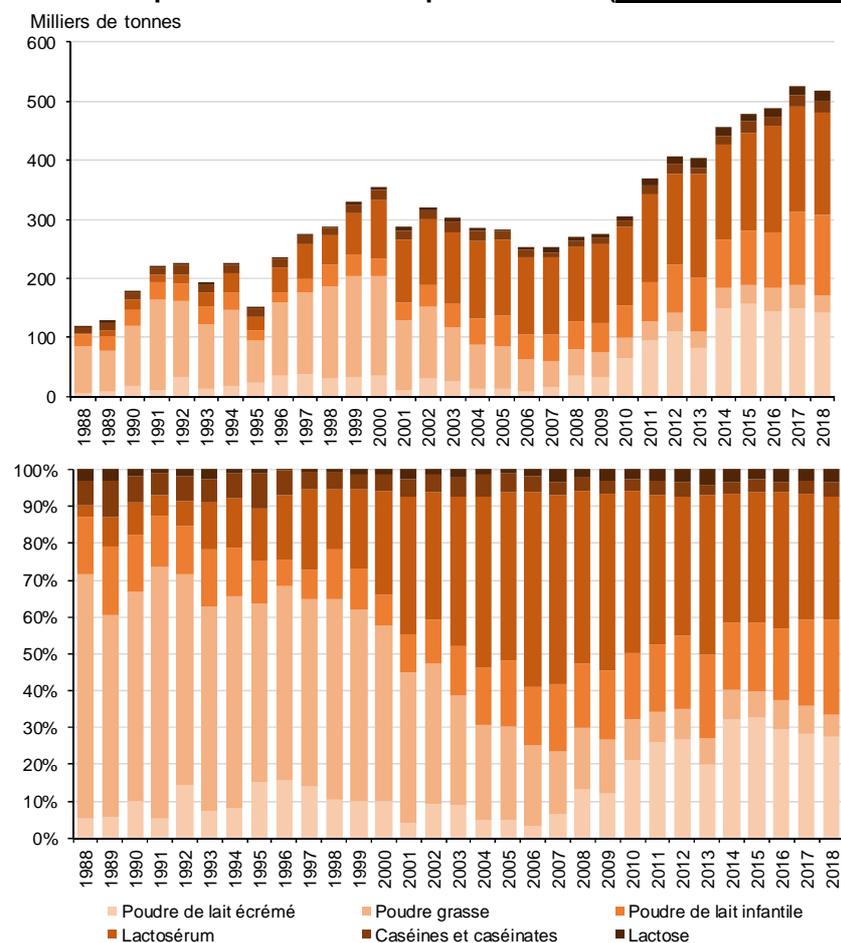
Les produits secs sont des produits stockables et facilement exportables, même vers des destinations éloignées. Pour cette raison, le marché des pays tiers est loin d'être négligeable pour cette famille de produits laitiers, d'autant plus que la demande de ces pays ne cesse d'augmenter. La France a saisi ces opportunités de débouchés, comme en témoigne la hausse de 333 % des ventes de produits secs vers les pays tiers en volume, de 516 % en valeur. Ces produits secs sont d'ailleurs les 1^{ers} produits

laitiers français exportés par la France vers les pays tiers : en 2018, 49,7 % de la valeur des exportations étaient à mettre au compte des produits secs, contre 33,3 % en 1988 et avec une proportion qui a souvent dépassé 50 % (entre 1988 et 2002, puis entre 2011 et 2017).

Certaines tendances observées pour les exportations vers l'Union européenne se retrouvent dans les exportations vers les pays tiers :

- la diminution des exportations de poudre grasse, qui était en 1988 le 1^{er} produit sec exporté avec un volume de 79,4 kt, mais qui est tombé à 30,8 kt suite à un repli de 61 % ; les poudres grasses, qui représentaient deux tiers des volumes ne comptaient plus que pour 5,9 % en 2018 ;
- l'augmentation des volumes de poudre de lait écrémé exportés, de 1 299 % : les volumes étaient quasiment négligeables il y a 30 ans (6,2 kt) mais ils ont dépassé 140 kt à partir de 2014. En 2018, la poudre de lait écrémé comptait ainsi pour 27,4 % des volumes de produits secs, une part toutefois inférieure à celle des quatre années précédentes ;
- l'accroissement des ventes de poudre de lait infantile, qui se sont établies à 134,4 kt en 2018, en hausse de 624 % par rapport à 1988 (18,6 kt). La part de ce produit était donc loin d'être négligeable en 1988 puisqu'elle était de 15,5 % ; elle s'est renforcée au fil des années pour monter à 25,9 %.

Figure 20 : exportations en volume par type de produits secs et part dans les exportations totales de produits secs (vers les pays tiers)



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

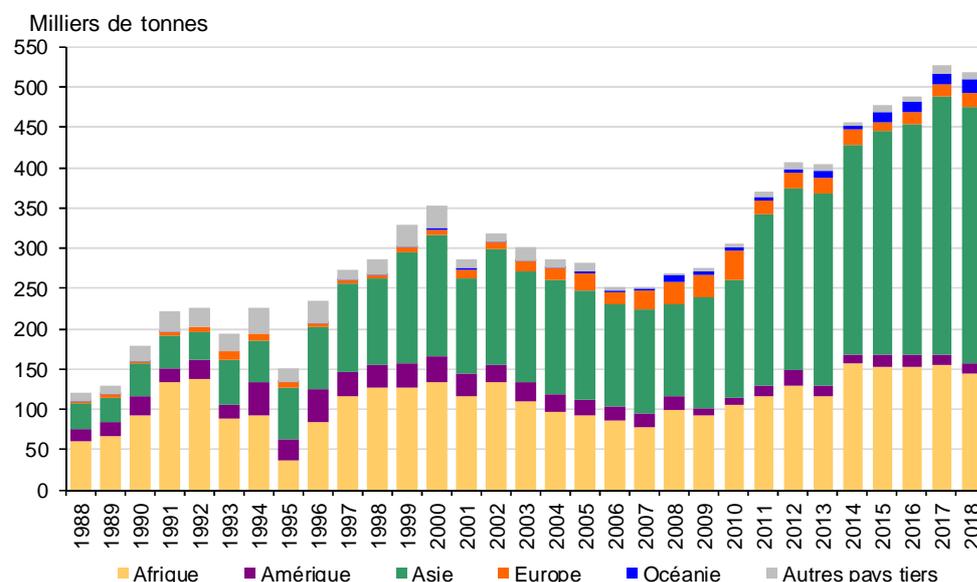
La principale différence entre l'Union européenne et les pays tiers concerne le lactosérum. Ce produit était en 1988 quasiment absent des exportations françaises de produits secs vers les pays tiers et les ventes se sont progressivement développées au fil des années. La croissance a donc été « colossale » (+ 3 317 %) et le volume atteint en 2018 était de 172,7 kt. Le lactosérum représentait donc cette année-là la majorité des volumes, soit 33,3 % (contre 3,3 % en 1988 pour un volume de 4,0 kt). C'est à partir de la fin des années 1990 que la hausse a été particulièrement marquée. Ce produit, entrant notamment dans la composition de la poudre de lait infantile, mais moins cher que cette dernière (d'autant plus que la hausse de son prix a été plus contenue que pour la poudre de lait infantile), a été plébiscité par les industriels étrangers.

D'ailleurs, si le lactosérum est le 1^{er} produit sec exporté vers les pays tiers en volume, la poudre de lait infantile, du fait de son prix, supérieur à 5 €/kg à l'export vers les pays tiers depuis 2011 et ayant progressé de 88 % en 30 ans, est le 1^{er} produit sec en termes de valeur. Sa part a été, pour la 1^{ère} fois, supérieure à 50 % en 2018. Le lactosérum et la poudre de lait écrémé sont à part égale de 17,0 % en 2018 : le lactosérum a bénéficié, en plus de la hausse des volumes, d'une revalorisation du prix (+ 29 %) alors que dans le cas de la poudre de lait écrémé, seul le facteur « volume » a joué, le prix moyen ayant diminué de - 19 %.

L'augmentation des exportations de produits secs vers les pays tiers est passée par une demande accrue de l'Asie

Vers les pays tiers, et comme pour les produits ultra-frais, ce sont les exportations vers l'**Asie** qui expliquent l'accroissement global des ventes. En 30 ans, elles ont progressé de 907 %, passant de 31,5 kt à 317,7 kt. La conséquence est une augmentation du poids de cette région dans les exportations totales de produits secs : déjà de 26,3 % en 1988, il a grimpé à 61,3 % en 2018, son plus haut niveau. En 2018, plus de 80 % des volumes de produits secs français importés par l'Asie sont destinés à deux zones : l'Asie orientale (48,0 % - en particulier la Chine, dont la demande en produits secs a augmenté suite au scandale de la mélamine, cf. encadré 3 page 40) et l'Asie du Sud-Est (32,2 %). Dans ces deux régions, l'accroissement des importations a été considérable (+ 2 221 % et + 4 660 % respectivement). Elles n'achetaient que quelques milliers de tonnes de produits secs en 1988 mais les volumes ont dépassé respectivement 152 kt et 102 kt en 2018. Elles se situent ainsi, et depuis le début des années 2000, devant le Moyen-Orient en tant que zones importatrices de produits secs français. L'augmentation des importations par le Moyen-Orient a été bien plus modeste (+ 93 %) et, alors que la zone comptait pour 72,9 % des volumes en 1988, cette proportion est tombée à 14,0 % en 2018. En Asie centrale et en Asie du Sud, les volumes importés sont encore faibles (1,4 % et 4,4 % respectivement en 2018) mais la progression a été très significative au cours des 30 années.

Figure 21 : évolution des exportations de produits secs en volume, par grande région de pays tiers



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

L'autre débouché important des produits secs français est l'**Afrique**. Cette région achetait en 1988 plus de 50 % des produits secs (60,4 kt). Sa part s'est réduite aux alentours d'un tiers à partir de 2004 (27,7 % en 2018, pour 143,7 kt) suite, dans un 1^{er} temps, au repli de ses importations et, dans un 2nd temps, à l'augmentation de celles d'Asie. Même si ses achats se sont globalement redressés sur l'ensemble de la période (+ 138 %), cette hausse a été moins prononcée qu'en Asie. L'Afrique du Nord est la destination première de ces produits secs, et ce depuis 1988, avec une proportion qui n'a cessé d'augmenter : de 43,8 % au début de la période à 70,0 % en 2018. L'Afrique centrale, qui importait 23,9 % des volumes en 1988, a réduit ses achats de 58 % pour tomber à une part de 4,2 %. L'Afrique de l'Ouest a mieux résisté, puisque 15,2 % des volumes lui étaient encore destinés en 2018, contre 29,5 % 30 ans auparavant : ses importations n'ont enregistré qu'une faible hausse de 23 %.

L'**Amérique** étant un gros producteur de produits secs, cette zone n'est pas, ou plutôt n'est plus, un débouché prioritaire pour la France. Les exportations vers cette région ont diminué de 7 % en 30 ans, et la part de l'Amérique, de 12,2 % en 1988 (pour 14,7 kt), a chuté à 2,6 % (13,7 kt). Les exportations vers cette région ont enregistré leurs plus hauts niveaux dans les années 1990, jusqu'à 42,3 kt en 1996 (18 %), avant de repasser sous la barre des 20 kt à partir de 2005.

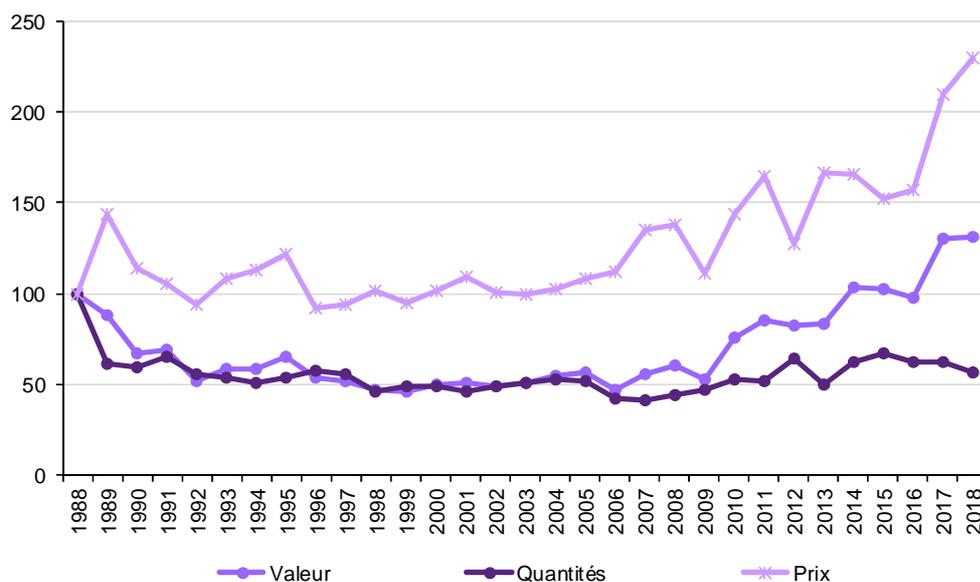
L'Europe et l'Océanie sont également des destinations secondaires, et ce depuis 1988. Les exportations vers l'**Europe**, après un pic au cours des années 2000, sont retombées à 16,5 kt en 2018 (3,2 % des volumes totaux). Les volumes en **Océanie** ont été sur cette dernière année les plus hauts jamais atteints (18,6 %), mais ils ne représentaient encore que 3,6 % du total.

2.4. Les exportations de matières grasses solides : un recul des volumes mais une hausse en valeur

En volume, les exportations françaises de matières grasses solides ont été orientées à la baisse sur la période considérée (- 43 %). Elles ont même connu des périodes de creux particulièrement prononcé entre 1998 et 2002 dans un 1^{er} temps, entre 2006 et 2009 dans un 2nd temps.

Avec des prix restés globalement stables entre 1988 et 2006, les exportations en valeur ont suivi les mêmes évolutions. La hausse des prix à partir de 2007 a entraîné une remontée des exportations en valeur, qui a compensé le repli des volumes vendus. La flambée des cours en 2017 et 2018 a encore amplifié le phénomène. Sur les 30 années, les exportations françaises de MGS en valeur ont ainsi progressé de 31 %, passant de 384,9 M€ à 503,9 M€, grâce à une revalorisation des prix de 130 %.

Figure 22 : évolution des exportations de matières grasses solides, en valeur, en volume et en prix (indice base 100 en 1988)



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

La croissance des exportations de MGS en valeur est restée toutefois limitée comparativement à celle d'autres produits laitiers présentés précédemment. La conséquence est une réduction de la part des MGS dans le total des exportations de produits laitiers en valeur, de 12,6 % à 7,2 %, avec un minimum de 4,6 % en 2013, avant la remontée des cours.

La faible importance des MGS dans les exportations françaises de produits laitiers est liée au fait que la France est en réalité déficitaire en beurre depuis 1992. Sa production est insuffisante pour répondre à la demande du marché intérieur, à la fois des consommateurs mais aussi des industries agro-alimentaires, en particulier de la pâtisserie, de la viennoiserie et de la biscuiterie. La France importe donc du beurre, en plus grande qualité qu'elle n'en exporte. En outre, elle exporte du beurre de plus haute qualité que le beurre qu'elle achète, qui est du beurre moins cher. Pour cette raison, le déficit des échanges de beurre a tendance à être moins important en valeur qu'en volume. À titre d'exemple, en 2016 (avant la flambée des cours du beurre), le déficit français était de 251,4 M€ et la valeur des exportations représentait 60 % de celle des importations ; le déficit en volume était de 107,9 Mt, avec un ratio exportation / importation de seulement 48 %.

Vers un rééquilibrage progressif des exportations entre Union européenne et pays tiers

Alors qu'en 1988 les exportations françaises de MGS étaient tournées majoritairement vers l'Union européenne (69,3 % des volumes), les échanges se sont progressivement équilibrés, le débouché des pays tiers prenant plus d'importance (43,5 % en 2018). Les ventes se sont repliées vers les deux destinations, mais la dégradation a été plus forte vers l'Union européenne (- 49 %, pour passer de 110,5 kt à 51,4 kt) que vers les pays tiers (- 19 %, de 49,0 t à 39,6 kt).

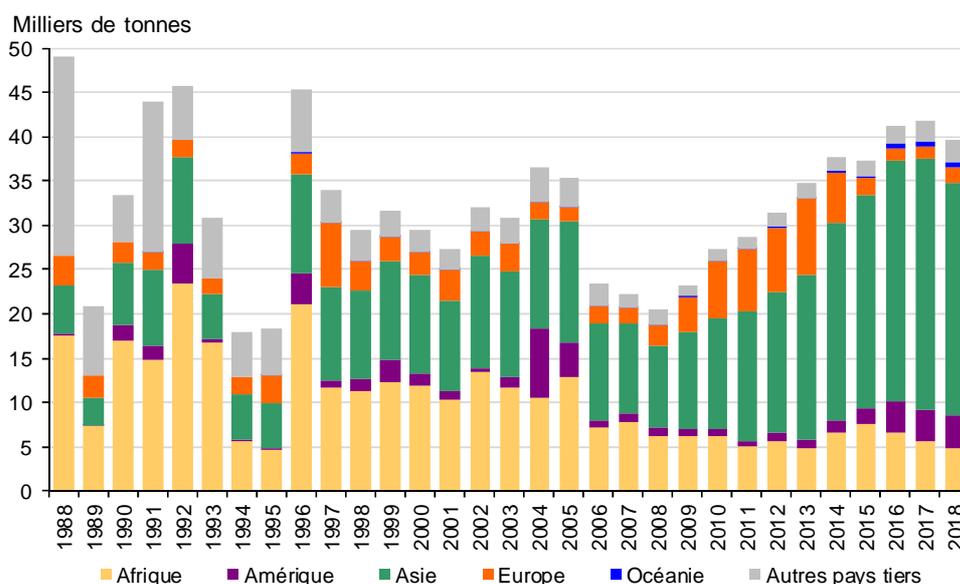
En valeur, le déséquilibre était plus marqué en 1988, en raison de l'écart de prix entre les MGS destinées à l'Union européenne (3,01 €/kg) et les MGS destinées aux pays tiers (1,07 €/kg) : les États membres de l'Union européenne absorbaient ainsi en valeur 86,3 % des exportations françaises de MGS.

Cependant, en 30 ans, le prix des MGS exportées vers les pays tiers a progressé plus rapidement (+ 456 %) que le prix des MGS destinées à l'Union européenne (+ 73 %) ce qui a conduit en 2018 à un prix plus élevé vers les pays tiers (5,98 €/kg) que vers l'Union européenne (5,20 €/kg) et à une part plus forte des pays tiers dans les exportations françaises de MGS en valeur (47,0 % en 2018) qu'en volume (43,5 % pour rappel).

Un fort accroissement des exportations vers les pays tiers à partir de la fin des années 2000

Alors que les exportations françaises de MGS vers les pays tiers s'étaient stabilisées entre les années 1997 et 2005, une chute d'un tiers des volumes a été observée en 2006 (pour tomber à 23,4 kt), conséquence d'un repli des ventes vers l'Afrique et l'Amérique. À partir de 2009, les exportations se sont redressées, sous l'impulsion de la demande européenne puis asiatique, sans toutefois retrouver en 2018 le niveau de 1988.

Figure 23 : évolution des exportations de MGS en volume, par grande région de pays tiers



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

Ainsi, l'**Asie**, comme pour les autres produits laitiers, est à l'origine du développement des exportations sur la dernière décennie. Entre 2008 et 2018, les importations de MGS françaises de cette région ont augmenté de 186 % (et de 383 % sur les 30 années), pour atteindre 26,3 kt. Grâce à cette croissance, l'Asie est devenue le 1^{er} importateur pays tiers de MGS françaises, son poids passant de 11,1 % à 66,4 %. En 2018, les volumes étaient répartis entre l'Asie orientale (40,4 %), le Moyen-Orient (32,6 %) et l'Asie du Sud-Est (21,3 %), alors que 30 ans plus tôt les pays du Moyen-Orient absorbaient 91,7 % des volumes. L'augmentation des importations a été considérable en Asie orientale et Asie du Sud-Est, les quantités achetées passant de quelques dizaines et quelques centaines de tonnes respectivement à 10,6 kt et 5,6 kt. Même si la hausse a été de 72 % vers le Moyen-Orient, cette zone a perdu du terrain au fil des années. Les MGS françaises n'atteignent quasiment pas l'Asie du Sud (120 t en 2018). Quant à l'Asie centrale, après avoir importé jusqu'à 3,4 kt en 2014 (15,1 % des volumes destinés à l'Asie), elle a réduit ses achats, jusqu'à 1,4 kt en 2018 (5,2 %).

Si l'**Afrique** importait plus d'un tiers des volumes de MGS françaises destinés aux pays tiers en 1988 (17,6 kt), la tendance a été orientée à la baisse sur l'ensemble de la période (- 73 %). En proportion, cette région ne comptait alors plus que pour 12,2 % en 2018. Il n'y a que vers l'Afrique de l'Est que les exportations ont progressé, mais la hausse (+ 10 %) comme les volumes (434 t en 2018) sont restés minimes. Les quantités se sont réparties principalement entre Afrique de l'Ouest et Afrique du Nord : ces deux zones importaient 89,1 % des volumes en 1988 et 74,0 % en 2018. Les achats des pays d'Afrique centrale ont diminué moins rapidement (- 50 %, contre - 72 % en Afrique de l'Ouest et - 81 % en Afrique du Nord) et leur part a augmenté, passant de 8,7 % à 15,7 % en 30 ans.

Les exportations de MGS vers l'**Europe** sont longtemps restées à peu près stables, entre 2 et 3 kt jusqu'en 2009, exception faite de 1997 (7,3 kt). À partir de 2009, une progression a pu être observée,

les volumes atteignant jusqu'à 8,6 kt en 2013. Mais l'embargo mis en place par la Russie a mis un coup d'arrêt à cette tendance haussière. Les ventes vers l'Europe ont ainsi diminué de 35 % entre 2013 et 2014, puis de 69 % entre 2014 et 2015 ; la Russie a été responsable de plus de 80 % de cette baisse. La France a toutefois réussi à trouver d'autres débouchés pour compenser la perte de ce client : l'Asie et l'Amérique.

L'**Amérique** n'est pas un débouché-clé des MGS françaises, ses achats ayant souvent été inférieurs à 1 000 t, dépassant occasionnellement 3 000 tonnes. Mais la réhabilitation de l'image du beurre dans le courant des années 2010, produit déclaré sain pour la santé par des études scientifiques, a relancé les importations, notamment en provenance de France, ce qui a été une bonne opportunité au moment même où la Russie fermait son marché. Les exportations de MGS vers l'Amérique ont augmenté de 1 433 % en 30 ans, pour atteindre 3,7 kt et 9,4 % des volumes destinés aux pays tiers.

La production de l'**Océanie** lui permet de couvrir globalement ses besoins en MGS, relativement limités, même si elle est parfois légèrement déficitaire (source USDA). Le recours aux importations de MGS françaises est récent (depuis la fin des années 1990) et significatif depuis encore moins longtemps (elles ont passé la barre des 100 tonnes en 2012).

L'essentiel :

- **Fromages** : la croissance des exportations est passée par une augmentation des volumes vers l'Union européenne et une revalorisation des prix vers les pays tiers. Sur la période récente, la stabilisation des volumes de fromages exportés a été compensée par une hausse du prix moyen des fromages, grâce à une part plus importante des fromages plus onéreux (pâte molle entre autres) aux dépens des fromages frais et fondus.
- **Produits ultra-frais** : les exportations sont en repli vers l'Union européenne, un recul non compensé par la croissance vers les pays tiers. Les ventes de yaourts et laits fermentés se sont développées vers l'Union européenne quand la crème a gagné des parts de marché vers les pays tiers.
- **Produits secs** : les exportations ont fortement augmenté à partir des années 2010, grâce à un développement des ventes de poudre de lait infantile, devenu le 1^{er} produit sec exporté en valeur. Les exportations de produits secs ont diminué vers l'Union européenne mais progressé vers les pays tiers.
- **Matières grasses solides** : le repli des volumes exportés a été compensé par une revalorisation des prix. Les exportations se sont développées vers les pays tiers mais ont reculé vers l'Union européenne.

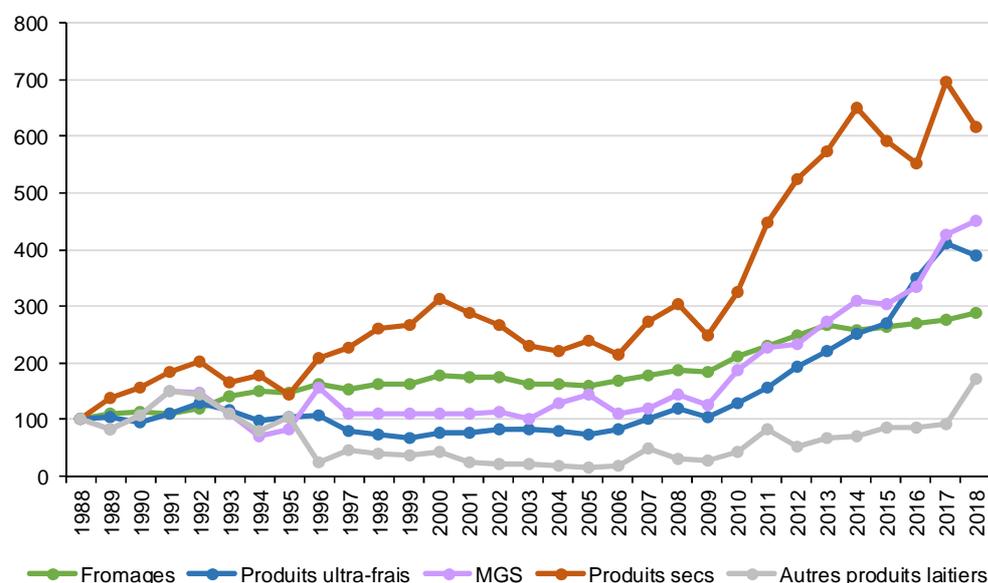
3. Les exportations françaises de produits laitiers vers les pays tiers : quelles spécificités pour chaque région ?

Les exportations françaises de produits laitiers vers les pays tiers ont atteint 2,7 milliards d'euros en 2018 (39 % des exportations totales de produits laitiers), suite à une augmentation de 313 % en 30 ans. Celle-ci a été tirée par les produits secs, qui ont enregistré une hausse de 516 % sur la période, la plus importante parmi les cinq grandes familles de produits laitiers.

Entre autres événements, la crise de 2009 a visiblement impacté les exportations de produits laitiers vers les pays tiers (produits secs et MGS en particulier), en raison de la chute des prix : - 19 % pour la poudre de lait écrémé, - 23 % pour la poudre grasse, - 8 % pour le beurre sur le marché français par rapport à 2008 ; les replis ont été encore plus marqués pour les prix à l'export vers les pays tiers : - 28 %, - 28 % et - 24 % respectivement.

La croissance s'est accélérée après cette crise avec non seulement une remontée des prix mais aussi l'essor des exportations de produits secs (lactosérum, poudre de lait écrémé puis poudre de lait infantile). C'est à cette même période que les exportations de MGS et de produits ultra-frais vers les pays tiers ont significativement augmenté, progressant respectivement de 260 % et 266 % en valeur sur la dernière décennie. La croissance des exportations de fromages a été plus régulière sur l'ensemble de la période et de 188 % en moyenne sur 30 ans.

Figure 24 : évolution des exportations vers les pays tiers en valeur par famille de produits laitiers (indice base 100 en 1988)

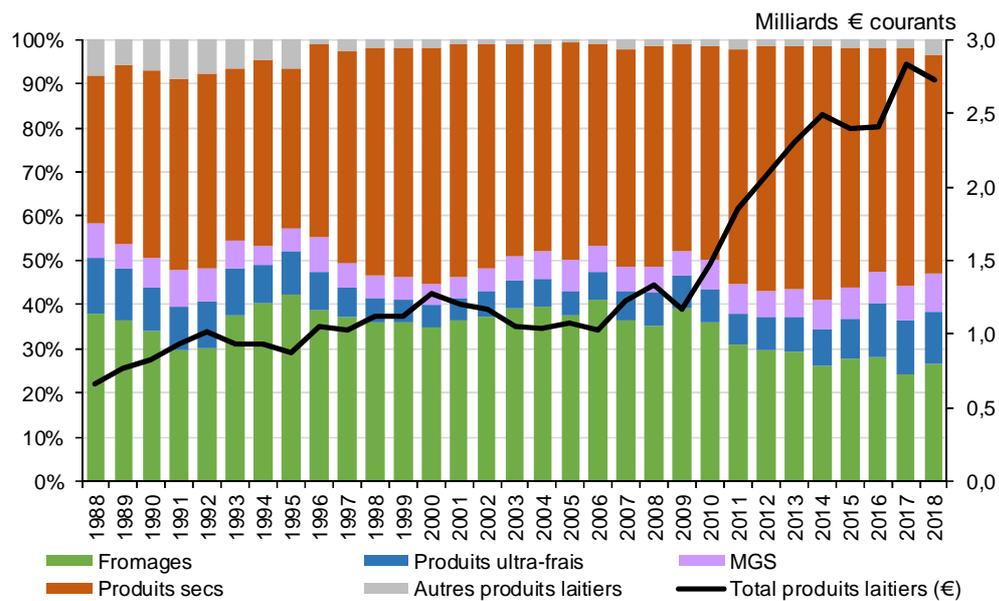


Source : FranceAgriMer d'après Douane française

Compte tenu de ces hausses plus ou moins marquées selon les familles de produits, leur répartition relative a évolué au cours des 30 années. Les produits secs ont pris de plus en plus d'importance : ils comptaient pour un tiers des exportations en valeur en 1988, derrière les fromages (37,9 %), mais pour près de la moitié en 2018 (49,7 %). Leur part a même dépassé 50 % entre 2011 et 2017, suite à l'essor des ventes de ces produits, pour atteindre jusqu'à 57,5 % en 2014. Cette croissance s'est faite aux dépens des fromages (leur part étant tombée à 26,4 % en 2018) et des « autres produits laitiers ».

Les produits ultra-frais et les MGS ont moins de poids dans les exportations vers les pays tiers mais leur part est restée globalement stable sur la période étudiée : 8,7 % pour les MGS en 2018 (+ 0,7 point par rapport à 1988) et 11,8 % pour les produits ultra-frais (- 0,7 point). Une contraction des volumes exportés entre 1997 et 2013, qui a entraîné une réduction de la part de ces deux familles de produits, a pu être observée, mais la reprise des ventes à partir de 2009 a permis d'inverser la tendance.

Figure 25 : part des exportations vers les pays tiers en valeur par famille de produits laitiers



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

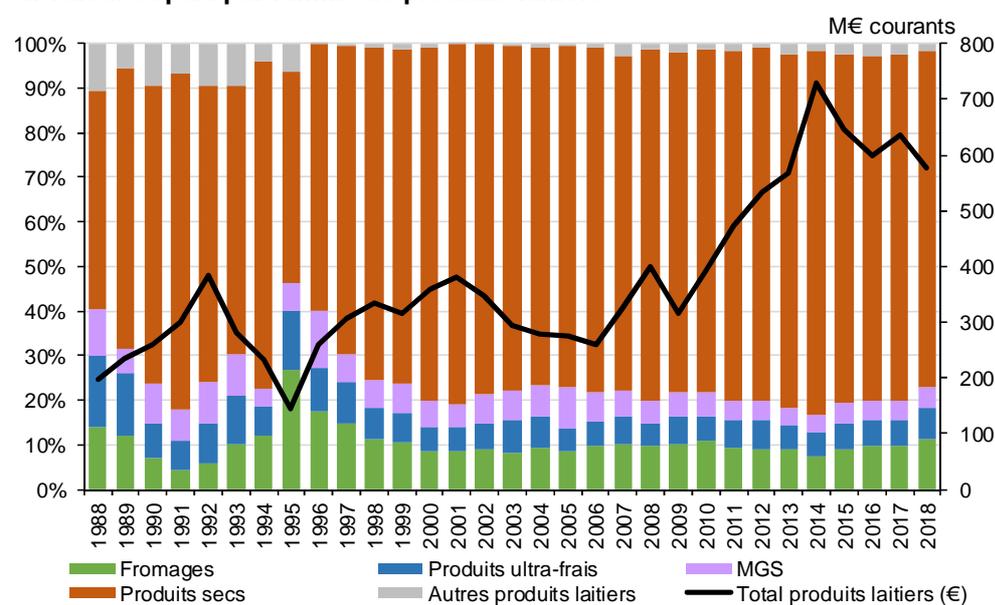
En volume, le développement des exportations de produits laitiers vers les pays tiers a été moins prononcé : + 51 % pour les fromages, + 33 % pour les produits ultra-frais, + 333 % pour les produits secs, mais la hausse des prix moyens a renforcé l'augmentation en valeur. D'ailleurs, en ce qui concerne les MGS, la revalorisation du prix (+ 456 %) tout au long de la période, et qui s'est accélérée les deux dernières années, a plus que compensé le repli des volumes (- 19 %).

3.1. Les exportations vers l'Afrique : des produits secs en grande majorité

Les exportations françaises de produits laitiers vers l'Afrique ont progressé de 191 % sur les 30 dernières années mais elles ont véritablement décollé à partir de 2007, pour atteindre un pic en 2014, ce niveau particulièrement élevé ayant par ailleurs eu des conséquences sur les expéditions vers les autres régions de pays tiers. À partir 2014, les exportations ont été orientées à la baisse. Celle-ci est due tout d'abord à un repli de la demande : la dégradation des cours des matières premières, telles que le pétrole, en 2015-2016 a pénalisé les pays qui en sont producteurs et exportateurs, en réduisant leurs capacités économiques pour l'importation de produits agricoles, dont les produits laitiers. Mais l'effet de la dévalorisation des prix des produits laitiers exportés a également joué (le recul en volume étant moins important qu'en valeur) : ceux des produits secs (poudre de lait écrémé notamment) ont chuté en 2016-2017 suite au déséquilibre offre-demande et la constitution progressive de stocks publics dans l'Union européenne.

Au début des années 1990, les exportations ont fortement chuté, particulièrement vers l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale. Au-delà des difficultés économiques rencontrées par certains pays (parfois dès le milieu des années 1980), la dévaluation du franc CFA³ (des colonies françaises d'Afrique) en 1994 a également eu un impact négatif sur le pouvoir d'achat des Africains et les importations. En 1995, les exportations de produits laitiers vers l'Afrique sont ainsi tombées à 114,7 M€.

Figure 26 : évolution des exportations de produits laitiers vers l'Afrique en valeur et part par famille de produits laitiers



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

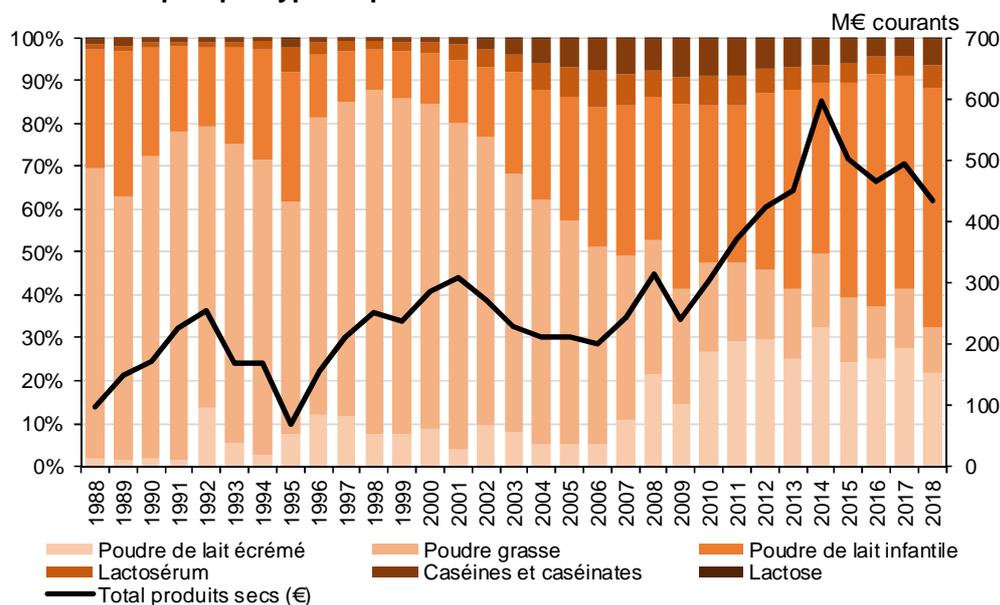
Une des spécificités des exportations vers l'Afrique est la part prépondérante des produits secs. En effet, dans cette région, le fonctionnement des unités industrielles repose largement sur l'emploi de poudre de lait importée. De 49,0 % en 1988, elle est montée à 75,3 % en 2018, après avoir atteint 81,6 % en 2014. Sur 30 ans, la croissance des exportations de produits secs en valeur vers l'Afrique s'est établie à 347 %, en dépit d'un recul sur les quatre dernières années.

Au cours de la période, le type de produits secs importés a changé : en 2018, il s'agissait principalement, et pour 55,8 %, de poudre de lait infantile, qui représentait 27,9 % 30 ans plus tôt. La poudre grasse était alors le 1^{er} produit sec importé (deux tiers en valeur, contre seulement 10,7 % en 2018). Les achats de poudre de lait écrémé se sont également développés, pour atteindre 21,7 % alors que ce produit ne comptait que pour 1,9 % en valeur 30 ans plus tôt. Le lactosérum tout comme les caséines et caséinates ont enregistré de très fortes croissances mais pour des valeurs qui sont restées faibles en 2018, ces deux produits représentant respectivement 5,5 % et 5,9 % des exportations.

³ Monnaie créée par la France en 1948 pour ses colonies d'Afrique noire, avec une parité fixe par rapport au franc français : 50 francs CFA = 1 franc français.

L'augmentation de la proportion de produits à plus forte valeur ajoutée (poudre de lait infantile et caséines – caséinates dans une moindre mesure) explique l'importance croissante des produits secs dans les achats de produits laitiers de l'Afrique.

Figure 27 : évolution des exportations de produits secs vers l'Afrique en valeur et part par type de produits secs



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

Les autres produits laitiers français exportés vers l'Afrique ont compté pour environ 20 % en valeur à partir du début des années 2000, répartis entre produits ultra-frais, fromages et MGS. Alors que les achats de produits ultra-frais ne concernaient quasiment que du lait concentré en 1988 (82,7 %), l'Afrique a basculé vers un approvisionnement en lait liquide (53,2 %, suite à une hausse de 599 %) et en crème (32,2 %, grâce à une augmentation de 1 492 %) et dans une moindre proportion en yaourts et laits fermentés (12,9 %, la croissance des approvisionnements ayant été plus modeste, + 140 %).

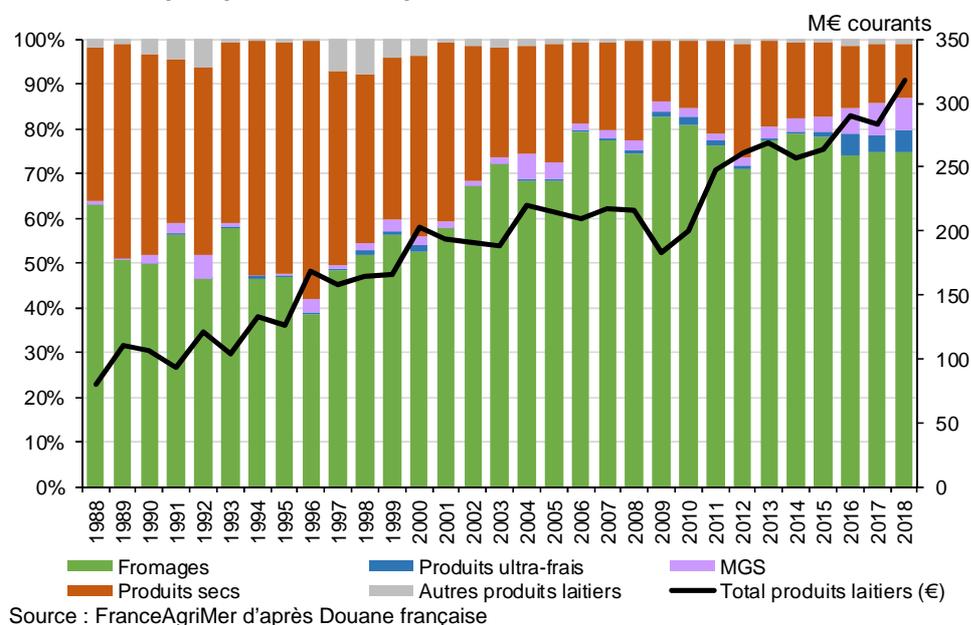
En Afrique, le 1^{er} débouché des produits laitiers français (en valeur) est l'Afrique du Nord, son importance ayant d'ailleurs crû au cours des 30 années : 58,2 % des ventes y ont été destinées en 2018, contre 40,1 % en 1988. Ces parts ont été prises sur l'Afrique de l'Ouest (- 12,3 points, pour tomber à 19,2 % en 2018) et l'Afrique centrale (- 14,3 points pour une part de 10,3 % en 2018). L'Afrique de l'Est et l'Afrique australe sont restées de petits débouchés, mais leurs importations de produits laitiers français ont été en forte progression : + 761 % et + 1 677 % respectivement.

L'Afrique du Nord importait 86,3 % de produits secs en 2018 alors que ces produits comptaient moins dans les autres zones africaines où la part en valeur des fromages et de l'ultra-frais était comprise entre 23 et 32 % (en cumul pour ces deux familles de produits).

3.2. Les exportations vers l'Amérique : une croissance tirée par les fromages

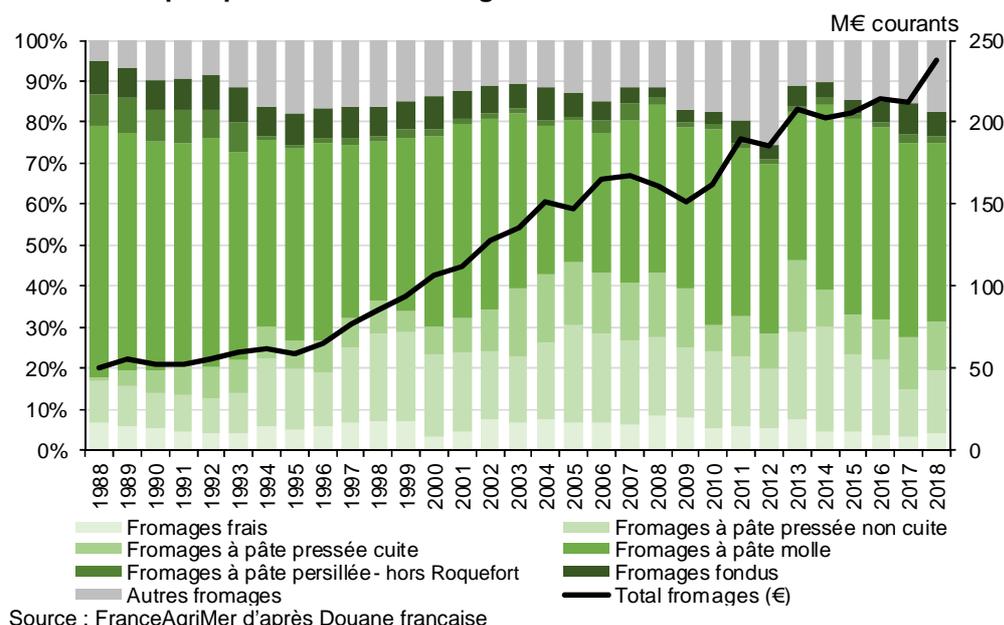
Les exportations françaises de produits laitiers vers l'Amérique ont connu une croissance continue sur les 30 dernières années, malgré quelques accidents ponctuels, mais qui ne sont pas spécifiques des expéditions vers cette région (l'impact de la crise en 2009 par exemple). Les exportations ont atteint 317,5 M€ en 2018 suite à une hausse de 296 %.

Figure 28 : évolution des exportations de produits laitiers vers l'Amérique en valeur et part par famille de produits laitiers



Les exportations françaises vers l'Amérique sont largement guidées par les ventes de **fromages** (+ 369 % en 30 ans), la part de ce produit étant prépondérante et ayant été en constante augmentation à partir de la fin des années 1990 : les fromages représentaient 63,2 % des exportations en valeur en 1988, 74,9 % en 2018, le minimum ayant été constaté en 1996 (38,5 %). Celui-ci n'est cependant pas lié à un repli des exportations en valeur (les ventes de fromages ont augmenté cette année-là de 10 % par rapport à l'année précédente) mais à une explosion des exportations de MGS.

Figure 29 : évolution des exportations de fromages vers l'Amérique en valeur et part par famille de fromages



Les fromages exportés vers l'Amérique sont principalement des fromages à pâte molle, mais même si les ventes de ces fromages ont augmenté de 234 %, leur proportion a reculé, passant de 61,2 % à 43,5 %. Les importations de fromages par l'Amérique se sont en effet diversifiées au fil des années : la proportion de fromages PPC et PPNC a augmenté pour atteindre respectivement 11,6 % et 15,7 % (contre 1,1 % et 10,0 % en 1988). Le développement des exportations d'« autres fromages » (qui incluent le Roquefort) a eu lieu entre les années 1988 et 1997, la part de ces fromages ayant augmenté de 11,3 points, pour monter à 16,3 %. En revanche, alors que ce sont habituellement les fromages majoritairement importés par les pays tiers, les exportations de fromages frais et de fromages fondus ont progressé de façon moins marquée et la part de ces deux types de fromages dans les exportations (en valeur) s'est résorbée : de 6,7 % à 3,9 % pour les fromages frais et de 8,4 % à 6,1 % pour les fromages fondus.

Les exportations de **produits secs** vers l'Amérique ont augmenté de 42 % en 30 ans, ce qui est une évolution très modeste comparativement aux exportations des autres familles de produits laitiers vers l'Amérique. La conséquence est une nette diminution de la part des produits secs, passée de 34,6 % à 12,4 % entre 1988 et 2018, après avoir dépassé 50 % entre 1994 et 1996. Les ventes de produits secs vers l'Amérique sont caractérisées par l'importance des caséines et caséinates : déjà supérieure à 50 % en 1988, la proportion de ces produits dans les ventes de produits secs s'est établie à 65,4 % en 2018 grâce à une hausse de 83 % en valeur (due à une légère augmentation des volumes renforcée surtout par une revalorisation du prix).

Les exportations de produits secs sont complétées par de la poudre de lait écrémé et du lactosérum (un peu plus de 13 % en 2018 pour chacun des deux produits) même si, dans les deux cas, la tendance a été à la baisse sur les dernières années de la période étudiée, en valeur comme en proportion (à partir de 2016 pour la poudre de lait écrémé et dès 2013 pour le lactosérum). L'Amérique importe peu de poudre infantile : 1,6 M€ en 2018, soit 4,0 % des exportations de produits secs. La région en est un producteur (l'Amérique du Nord en particulier) et ces fabrications permettent d'alimenter le continent. La faiblesse des importations de poudre infantile est néanmoins récente car elles dépassaient 6 M€ de 2006 à 2010 et même 9 M€ en 2010.

Les **produits ultra-frais** et les **MGS** sont des produits dont les exportations vers l'Amérique ne se sont significativement développées que très récemment, sur les trois dernières années : entre 2015 et 2016, les ventes de produits ultra-frais ont progressé de 335 % et celles de MGS de 85 %, grâce à un double effet de l'augmentation des volumes et des prix. Elles restent toutefois encore marginales comparativement à celles des autres produits laitiers : les exportations de produits ultra-frais ont pesé 4,9 % en valeur en 2018 et celles de MGS 7,0 %. Dans le détail des produits ultra-frais, la France a exporté vers l'Amérique deux tiers de yaourts et laits fermentés et un tiers de crème en 2018 ; les proportions étaient différentes 30 ans plus tôt, avec 86 % de crème et 14 % de lait liquide.

En moyenne au cours des 30 années, plus de 85 % des exportations françaises de produits laitiers en valeur destinées à l'Amérique ont été dirigées vers l'Amérique du Nord, exception faite des années 1995 et 1996 quand cette proportion est tombée entre 75 % et 78 %. Les autres produits ont été vendus en Amérique du Sud, l'Amérique centrale comptant pour moins de 2 %. Chacune de ces zones présente ses spécificités :

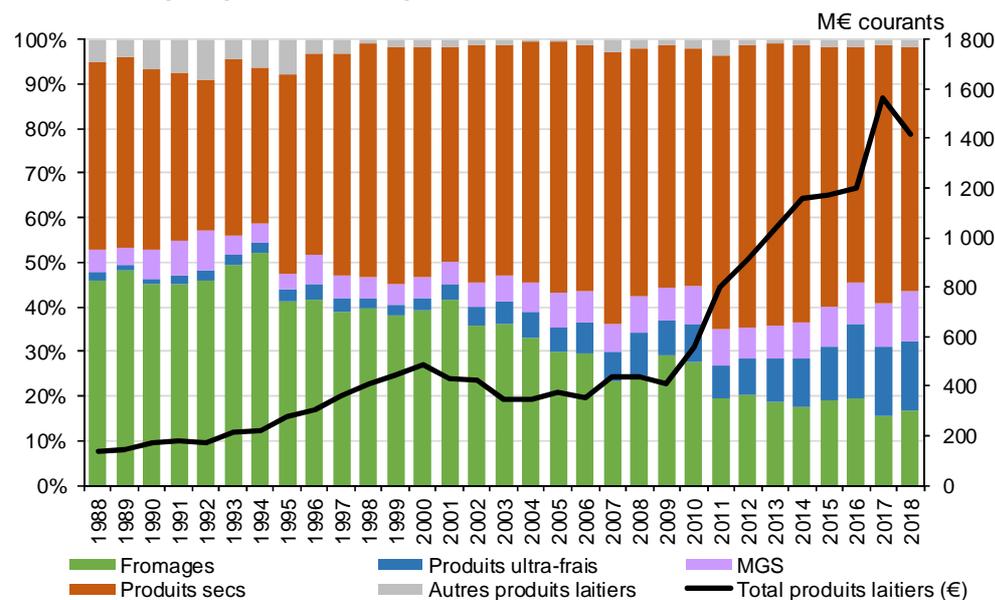
- l'Amérique centrale importait en 2018 un tiers de fromages, un tiers de produits ultra-frais et un quart de MGS. Les produits secs comptaient pour moins de 7 %, alors qu'ils étaient à l'origine de plus de 80 % de la valeur des importations jusqu'en 2003 ;
- vers l'Amérique du Sud, les exportations se répartissaient entre les fromages (46,2 %), les produits secs (34,8 %) et les MGS (17,4 %). Là encore, cette répartition a bien bougé en 30 ans puisque les produits secs représentaient 93,2 % en valeur en 1988 ;
- les exportations vers l'Amérique du Nord étaient constituées en valeur de 79,1 % de fromages et de 9,6 % de produits secs en 2018. Le reste s'est partagé à parts quasiment égales entre les produits ultra-frais et les MGS, deux familles de produits laitiers dont les exportations ont enregistré des croissances exponentielles en 30 ans.

3.3. Les exportations vers l'Asie : 1^{er} débouché pays tiers depuis 1995

L'accroissement des exportations de produits laitiers vers l'Asie s'est fait en deux temps :

- une 1^{ère} phase entre 1988 et 2000 de hausse de 261 % pour atteindre 486,9 M€, au cours de laquelle l'Asie est devenue le 1^{er} importateur pays tiers de produits laitiers français, devant l'Afrique. En 1995, l'Asie a en effet représenté 31,8 % des exportations, devant l'Afrique qui était jusque-là le 1^{er} client de la France ;
- une 2^{nde} phase à partir de 2010 de croissance plus rapide (+ 281 % entre 2009 et 2017), qui a conduit à un niveau record de 1,6 milliard d'euros de produits laitiers importés et une proportion de 55,1 %, avant un repli en 2018.

Figure 30 : évolution des exportations de produits laitiers vers l'Asie en valeur et part par famille de produits laitiers



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

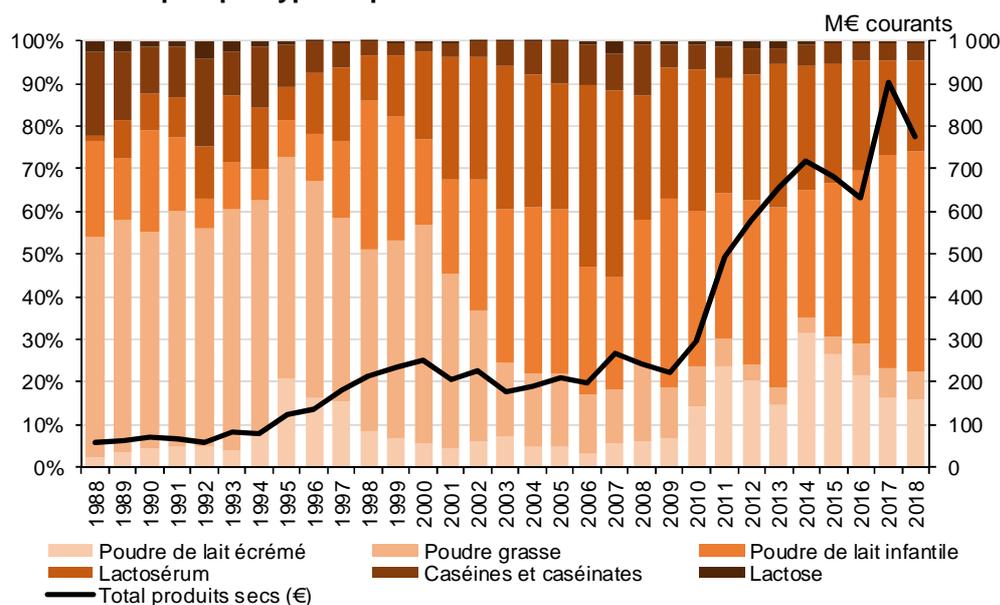
Le décrochage observé en 2018 (- 9 % par rapport à 2017) est lié à de moindres exportations de produits secs (- 14 %) : tous les produits secs sont concernés, mais le repli est plus lié à une dévalorisation des prix qu'à une baisse des volumes (à peine - 1 %). Les ventes de produits ultra-frais (- 10 %) et de fromages (- 2 %) ont également contribué au recul des exportations en 2018.

Le développement des exportations vers l'Asie a été guidé par les **produits secs**, qui ont non seulement enregistré une forte augmentation de leurs ventes (+ 1 262 %) mais qui ont de plus représenté la part majoritaire (supérieure à 50 %) à partir de 1998, devant les fromages. Ainsi, en valeur, l'Asie a importé 773,5 M€ de produits secs en 2018, le maximum ayant été de 900,6 M€ l'année précédente.

Au début de la période, les approvisionnements de l'Asie en produits secs français concernaient principalement de la poudre grasse (51,3 %), complétée par de la poudre de lait infantile (22,7 %) et des caséines et caséinates (19,3 %). Cette répartition a été fortement chamboulée en 30 ans :

- la poudre grasse est devenue un produit secondaire (6,4 % en 2018) : les exportations n'ont en effet augmenté que très modestement (+ 69 %) ;
- le constat est le même pour les caséines et caséinates, qui ne représentaient plus que 4,0 % des exportations en valeur en 2018 ;
- grâce à des ventes ayant explosé et ayant dépassé 400 M€ en 2017 et 2018, la poudre de lait infantile a récupéré des parts de marché, comptant pour plus de 50 % les deux dernières années. Les exportations se sont repliées en 2018 par rapport à 2017 en valeur (- 11 %), mais cette évolution est liée à une réduction du prix moyen du produit, les volumes exportés ayant continué à progresser (+ 16 %) ;
- les exportations de poudre de lait écrémé et de lactosérum ont pris de plus en plus d'importance : représentant respectivement 2,5 % et 1,4 % en valeur en 1988, elles sont montées à 16,0 % et 21,3 %.

Figure 31 : évolution des exportations de produits secs vers l'Asie en valeur et part par type de produits secs



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

Parallèlement à l'importance relative prise par les produits secs dans les exportations, la place des **fromages** s'est contractée. En valeur, les exportations ont augmenté de 280 % pour atteindre 234,5 M€ en 2018 ; en pourcentage, la part des fromages a fortement décru, passant de 45,7 % à 16,6 % en 30 ans, après avoir progressé jusqu'à 52,1 % en 1994. La grande majorité des fromages importés par l'Asie sont des fromages fondus, même si en 2018 ils ne comptaient plus que pour 40,8 % de l'ensemble des fromages, contre 77,5 % en 1988. La croissance est à chercher du côté des fromages frais (+ 767 %

Encadré 3 : la Chine est devenue le 1^{er} importateur mondial de produits laitiers

Au cours des années 2000, la production de lait chinoise a connu une croissance fulgurante (de 8,3 Mt à 30 Mt entre 2000 et 2008), ce qui est un facteur explicatif de la stabilisation des exportations françaises vers l'Asie à cette période. Néanmoins, ce développement a été stoppé en 2008 par le scandale de la mélamine. Dans les faits, 300 000 nourrissons ont été intoxiqués par de la mélamine ajoutée dans les aliments pour bébés (et 6 sont décédés). Ce scandale a mis en évidence les faiblesses de la filière laitière chinoise et des autorités, mais il a également entraîné une défiance des consommateurs chinois à l'égard de certains produits nationaux.

La Chine s'est ainsi tournée vers des importations de produits laitiers, et notamment de poudre de lait infantile dès la fin des années 2000. En parallèle, la filière chinoise a été restructurée en profondeur, que ce soit à l'amont, avec la création de très grandes exploitations laitières mais que leurs coûts de production élevés ont rendus peu compétitifs, ou à l'aval, avec des industries investissant à l'étranger pour approvisionner le marché chinois avec des produits laitiers étiquetés « importés ». Cela a contribué à alimenter le développement des importations.

La sécurité sanitaire des produits est devenue un point crucial, surtout sur les aliments pour nourrissons, d'autant plus que les consommateurs comme les médias se sont montrés plus sensibles aux problèmes sanitaires, même à l'étranger (en France en 2017, en Espagne en 2018). Les conditions d'importation se sont ainsi durcies. Pour faire face aux importations croissantes et à la multiplication des recettes de poudre de lait infantile (plus de 2 000), une nouvelle réglementation a été mise en œuvre au 1^{er} janvier 2018, imposant notamment une limitation à 9 du nombre de recettes distribuées par entreprise (3 par âge), devant être préalablement validées par les autorités chinoises. À cela s'ajoute la nécessité d'un agrément pour l'entreprise exportatrice, qui doit être renouvelé tous les 3 ans.

On observe en Chine est une hausse de la consommation très rapide de produits laitiers et une diversification des produits consommés : lait liquide, produits fermentés et plus récemment fromages, beurre, crème. La tendance est en outre à une montée en gamme dans les grandes villes. La production ne suivant pas cette évolution, l'écart est comblé par les importations et cette tendance devrait se poursuivre dans les prochaines années.

Source : Dossier économie de l'élevage n°492, octobre 2018, Idele, « La filière laitière chinoise, 10 ans après le scandale de la mélamine ».

en 30 ans), dont la proportion était de 12,1 % en 2018 : c'était 6,8 points de plus qu'en 1988 mais 7,3 points de moins qu'en 2015. Même si l'attrait pour les fromages PPC et PPNC s'est accru, les achats étaient encore limités en 2018 (4,0 % et 4,8 %).

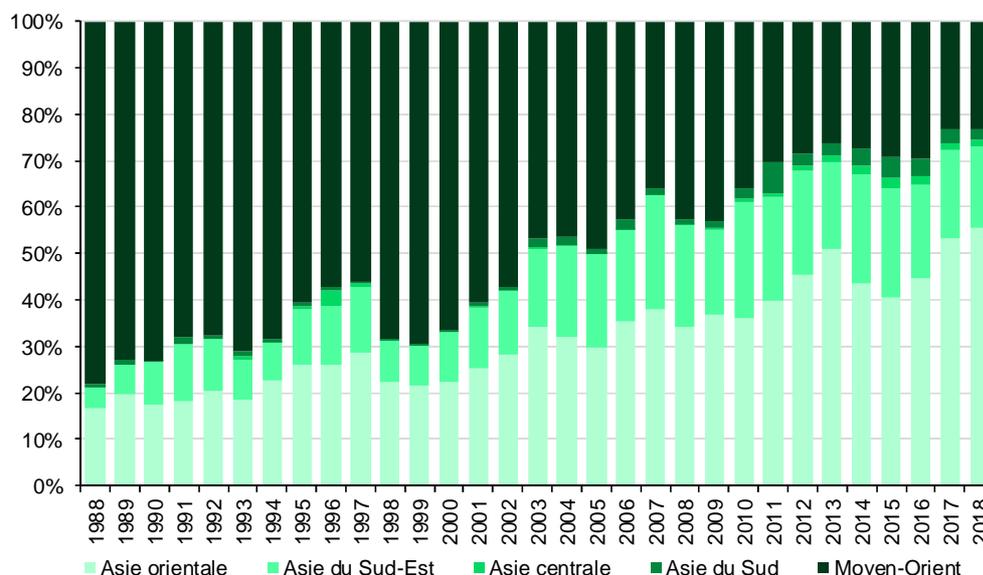
Les **produits ultra-frais** sont les produits laitiers dont les exportations vers l'Asie se sont le plus fortement développées : elles ont été multipliées par 80, passant de 2,7 M€ à 221,3 M€ en 30 ans. Ils comptaient presque autant que les fromages dans les exportations en valeur de produits laitiers en 2018 : 15,6 % (contre 2,0 % en 1988).

Les produits ultra-frais concernent pour 82,4 % de la crème, deux fois plus qu'au début de la période. La part du lait concentré a diminué très tôt, dès le milieu des années 1990, et a souvent été inférieure à 1 % (1,4 % en 2018). Pour le reste, les exportations se sont réparties entre d'une part les yaourts et laits fermentés : 7,5 % en 2018, une part en baisse par rapport à ce qui était observé dans les années 1990 (avec un maximum de 32,3 % en 1996) et d'autre part le lait liquide : 8,7 %, une proportion là aussi en réduction par rapport aux années 1990 (et un maximum de 15,7 % en 1995), et même par rapport aux années 2012-2017 (jusqu'à 24,8 % en 2016). Pour cette famille de produits (et particulièrement le lait liquide et les yaourts et laits fermentés), les exportations semblent plus dépendantes des opportunités offertes par le marché asiatique (opportunités logistiques par exemple) et moins structurelles que les exportations de produits secs et de fromages.

La croissance a été considérable également concernant les exportations de **MGS** vers l'Asie, qui sont passées de 6,9 M€ à 160,7 M€, avec une proportion dans les exportations totales de produits laitiers de 11,4 % en 2018 (contre 5,1 % 30 ans plus tôt). Le développement s'est particulièrement accéléré dans les années 2010, avec celui de la consommation.

Le Moyen-Orient est un débouché qui s'est développé très précocement, au cours des années 1990, pour dépasser 300 M€ de produits laitiers français importés en 1999 et 2000. Après une dégradation dans les années 2000, les exportations sont reparties à la hausse pour atteindre 362,4 M€ en 2017, sans qu'il y ait donc de nouvelle croissance significative après 2000. La conséquence est une contraction de la part du Moyen-Orient dans les exportations vers l'Asie : de 78,2 %, elle est tombée à 23,1 %. Les achats se sont portés en 2018 sur les produits secs (43,0 %) puis sur les fromages (27,4 %), qui étaient le 1^{er} produit importé en 1988 (47,7 %). Les produits ultra-frais et les MGS ont pris progressivement plus d'importance dans les échanges.

Figure 32 : part des exportations de produits laitiers par région d'Asie en valeur



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

L'Asie orientale est une zone vers lesquelles les exportations françaises se sont fortement développées (+ 480 %) et qui a pris de plus en plus d'importance en tant que client : elle absorbait 16,8 % des achats en 1988 et 55,3 % 30 ans plus tard et a donc supplanté le Moyen-Orient. Les ventes concernaient des produits secs pour près de deux tiers en 2018, et déjà plus de 50 % en 1988. Les produits exportés se

sont diversifiés puisque les MGS et les produits ultra-frais ont pris plus d'importance, aux dépens des fromages (dont la part est passée de 44,7 % à 14,8 %).

Les exportations vers l'Asie du Sud-Est ont augmenté de 88 %, pour s'établir à 253,2 M€, malgré un repli en 2018 par rapport à l'année précédente, la meilleure année d'ailleurs sur les 30 ans. Cette zone importait en 2018 17,9 % des produits laitiers français destinés à l'Asie, contre 4,3 % en 1988. Ce sont principalement des produits secs qui sont achetés par l'Asie du Sud-Est, à hauteur de 57,9 %, soit 10 points de plus qu'en 1988. Alors que la part des approvisionnements en fromages et en produits ultra-frais a diminué (pour finir à 10,5 % et 15,4 % respectivement), les exportations de MGS ont progressé plus rapidement pour finalement compter pour 14,4 % du total.

Les exportations vers le reste de l'Asie, à savoir l'Asie centrale et l'Asie du Sud, étaient encore en 2018 très limitées : ces deux zones achetaient respectivement 1,5 % et 2,2 % des produits laitiers destinés à l'Asie. En Asie centrale, il s'agissait de produits secs et de MGS, en Asie du Sud quasiment exclusivement de produits secs.

3.4. Les exportations vers l'Europe⁴ : la croissance stoppée par l'embargo russe en 2014

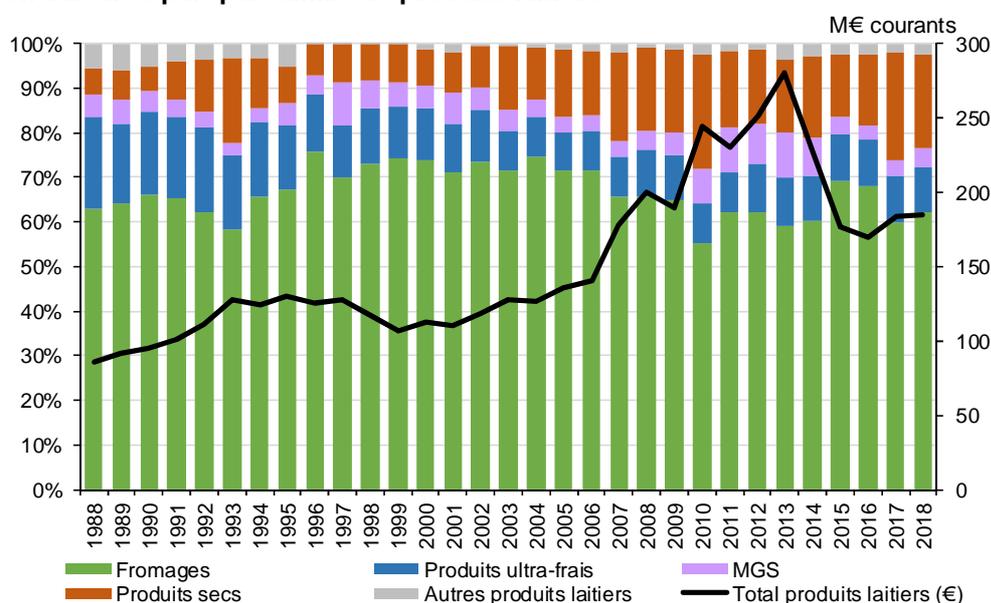
Tout d'abord modérée, l'augmentation des exportations françaises de produits laitiers vers l'Europe s'est accélérée à partir de 2007, pour atteindre un pic en 2013 à 280,1 M€. Néanmoins, dans le même temps les expéditions se sont également développées vers les autres régions pays tiers et la proportion des ventes vers l'Europe a reculé à partir de 2011, après s'être établie à 16,5 % en 2010.

Le 6 août 2014, le président russe a décrété un embargo⁵ sur l'ensemble des produits alimentaires (hors vins et spiritueux et produits pour bébés) en provenance notamment des États membres de l'Union européenne⁶. À l'origine d'une durée d'un an, cet embargo a été prolongé et est toujours d'actualité à ce jour. Les conséquences sur les exportations françaises de produits laitiers ont été immédiates : elles ont diminué de 19 % entre 2013 et 2014 (sachant que seulement 5 mois de l'année 2014 ont été touchés par l'embargo) et de 37 % en 2015 par rapport à 2013. L'effondrement des ventes de plus de 100 M€ en deux ans vers l'Europe n'a pas été rattrapé par la suite, du moins pas vers cette région. Ainsi, en 2018, les exportations atteignaient 184,5 M€ et l'Europe ne comptait plus que pour 6,8 % des exportations en valeur vers les pays tiers.

Les produits les plus touchés par le repli des ventes à partir de 2014 ont été dans un premier temps les MGS et les produits ultra-frais, puis dans un second temps (à partir de 2015) les produits secs. Ainsi, par comparaison à 2013, les exportations en valeur de MGS ont chuté de 77 % en 2015, les produits secs de 46 % et les produits ultra-frais de 39 %. Les fromages ont mieux résisté, avec une diminution de 26 % entre ces deux années.

Avec une proportion restée supérieure à 55 % sur l'ensemble de la période, souvent au-dessus de 60 % et jusqu'à plus de 70 % entre 1996 et 2006, les **fromages** sont les principaux produits laitiers exportés vers l'Europe et leurs ventes ont augmenté de 113 % en 30 ans. Pour un tiers, il s'agit de fromages à pâte molle : si leurs exportations ont progressé de 57 % en 30 ans, leur part n'a pas évolué entre 1988 et 2018. Les ventes de fromages frais ont enregistré l'augmentation la plus prononcée (+ 165 %) pour compter en 2018 autant que les fromages à pâte molle (contre 19,9 % en 1988). Ce développement s'est fait aux dépens des fromages PPNC, dont les exportations vers l'Europe ont reculé de 27 % et dont la part est tombée à 12,7 % (contre 27,3 % en 1988). Ils sont même passés derrière les fromages fondus (qui représentaient 13,4 % des fromages en valeur en 2018).

Figure 33 : évolution des exportations de produits laitiers vers l'Europe en valeur et part par famille de produits laitiers



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

⁴ Pour rappel, la zone Europe définie ici ne comprend pas les États membres de l'Union européenne, même avant leur adhésion.

⁵ Cet embargo fait suite aux sanctions économiques prises par l'Union européenne à l'encontre de la Russie, après le rattachement de la Crimée à la fédération de Russie (interdiction d'échanges avec des banques et entreprises russes, d'exportations d'armes, de technologies à usage militaire et d'équipements et technologie destinés au forage en Arctique vers la Russie).

⁶ Les autres pays initialement concernés par l'embargo sont la Norvège, l'Australie, le Canada et les États-Unis, puis, à partir d'août 2015, l'Albanie, le Monténégro, le Liechtenstein et l'Islande sont ajoutés à la liste.

Les exportations de **produits secs** ont connu l'évolution la plus dynamique, avec une hausse de 674 % (malgré un ralentissement à partir de 2014, comme pour les autres produits). Cet accroissement est lié à un effet « volume », à un effet « prix » mais également à la modification du type de produits secs exportés. En effet, en 1988, l'Europe importait de France principalement trois produits : de la poudre de lait infantile (35,4 %), de la poudre de lait écrémé (28,8 %) et de la poudre grasse (24,9 %). Trente ans plus tard, et suite à des évolutions divergentes des ventes des différents produits secs (une stabilisation pour la poudre de lait écrémé, une hausse modérée pour la poudre grasse, plus importante pour la poudre de lait infantile et « phénoménale » pour les autres produits secs), le mix-produit était composé de 41,2% de caséines et caséinates, 33,8 % de lactosérum, 8,7 % de lactose et 8,3 % de poudre de lait infantile, donc d'une proportion supérieure de produits à haute valeur ajoutée.

3.5. Les exportations vers l'Océanie : des fromages aux produits secs

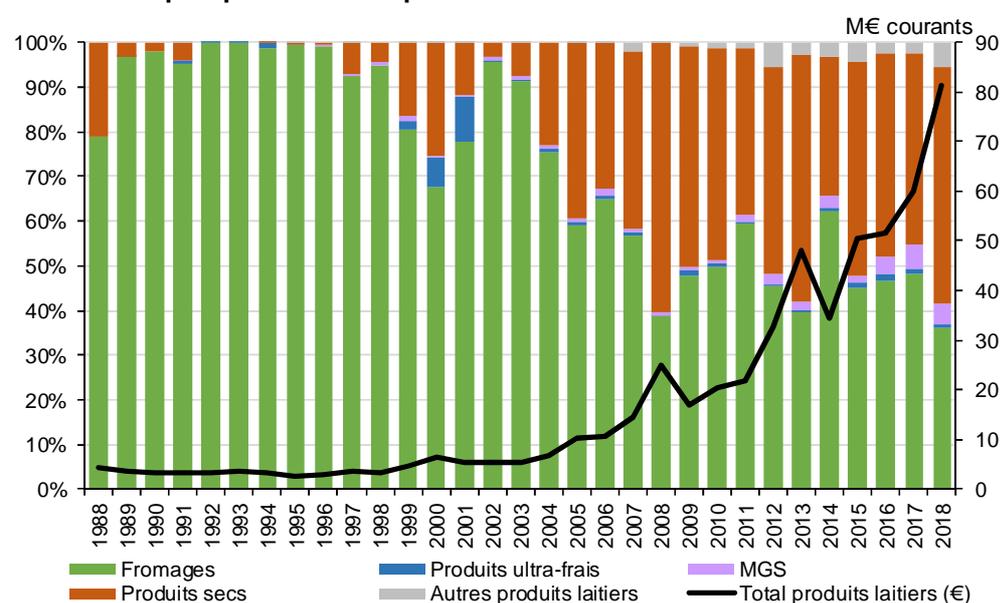
Les exportations françaises de produits laitiers vers l'Océanie sont restreintes : en valeur, elles ne comptaient que pour 0,6 % du total des ventes vers les pays tiers en 1988 et 3,0 % en 2018. L'Océanie est une région où le nombre d'habitants (donc de potentiels consommateurs) est bien plus faible que dans les autres régions pays tiers. Elle bénéficie en outre des fabrications de deux grands pays laitiers, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, cette dernière étant excédentaire (elle exporte 95 % de sa production laitière) et pouvant approvisionner ses voisins.

Les ventes vers l'Océanie ont toutefois enregistré une croissance très rapide à partir du début des années 2000, pour atteindre 81,3 M€ en 2018. Deux « accidents » sont à signaler sur la période : en 2009, impact de la crise et de la baisse des prix ; en 2014, conséquence de la hausse des exportations vers l'Afrique cette année-là.

Les achats de produits laitiers français se sont diversifiés : concentrés sur les fromages pendant les 15 premières années, ils se sont progressivement orientés vers les produits secs, la proportion de ces produits atteignant 52,6 % en 2018. S'il s'agissait d'abord principalement de poudre de lait écrémé et de poudre grasse, les importations de produits secs se sont rapidement recentrées sur la poudre de lait infantile (45,7 % des produits secs en 2018) et le lactosérum (48,6 %), le reste étant des caséines et caséinates.

Même si leur proportion a diminué, les exportations de fromages se sont renforcées en valeur au cours des 30 années (+ 781 %), pour monter à 29,5 M€ ; cette hausse a concerné toutes les familles de fromages. Le type de fromages vendus a également évolué : la part des fromages frais a augmenté, passant de 0,9 % à 11,1 %, tout comme celle des fromages PPC dans une moindre mesure (de 3,4 % à 8,2 %). En revanche, les fromages fondus ont perdu du terrain (8,7 % en 2018 contre 25,8 % en 1988). La proportion de fromages à pâte molle en 2018 (49,6 %) était quasiment identique à celle de 1988 (45,7 %), mais elle avait plongé à 5,1 % en 1998 avant de remonter. Ce sont les fromages PPNC qui avaient alors pris le relais (54,5 % cette année-là) avant de retomber à 18,2 % en 2018.

Figure 34 : évolution des exportations de produits laitiers vers l'Océanie en valeur et part par famille de produits laitiers



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

L'essentiel :

- La croissance des exportations des produits laitiers vers les pays tiers s'est intensifiée dans les années 2010, en particulier pour les produits secs. La hausse des volumes exportés a été renforcée par l'augmentation des prix.
- L'Afrique importe surtout des produits secs, notamment de la poudre de lait infantile dans des proportions de plus en plus importantes.
- L'Amérique s'approvisionne en fromages (pâte molle, PPNC, PPC) et est caractérisée par des achats de caséines et caséinates pour les produits secs.
- L'Asie a fortement développé ses importations à partir de 2010 *via* des achats de produits secs (poudre de lait infantile et poudre de lait écrémé), mais également de produits ultra-frais et de MGS.
- Le recul des exportations de produits laitiers vers l'Europe, lié à l'embargo russe, n'a pas été rattrapé par la suite.
- Les exportations vers l'Océanie ont fortement évolué, entre familles de produits (des fromages aux produits secs) et au sein d'une même famille (de la poudre de lait écrémé et la poudre grasse à la poudre de lait infantile et au lactosérum).

Bilan

Les exportations françaises de produits laitiers ont enregistré une croissance quasiment continue entre 1988 et 2018, qui s'est amplifiée à partir des années 2010 avec la demande de l'Asie, et qui a été ponctuellement ralentie par la crise de 2009, l'embargo russe à partir de 2014 et une nouvelle crise en 2016. Il faut toutefois différencier les exportations vers l'Union européenne, qui ont affiché un repli sur les dernières années, de celles vers les pays tiers, qui ont connu un fort accroissement. Les tendances ont été marquées par une augmentation des prix pour la plupart des produits laitiers mais surtout par l'expédition de produits à plus forte valeur ajoutée :

- la croissance des exportations de fromages sur les dernières années liée à une réduction de la part des fromages frais, les moins onéreux, au profit des fromages à pâte molle et des fromages fondus ;
- la diversification des fromages vers les PPC, les PPNC et les pâtes molles dans certaines régions ;
- la substitution de la poudre de lait écrémé et de la poudre grasse par de la poudre de lait infantile et des caséines et caséinates ;
- la vente de yaourts (notamment aromatisés) et de lait fermentés mais aussi de crème plutôt que de lait liquide...

Même si les exportations sont orientées à la hausse sur le long terme, un ralentissement a pu être observé au cours des dernières années. Au-delà des phénomènes conjoncturels, il semble y avoir une tendance de fond, liée à une stratégie des industriels français, qui font le choix d'investir dans des sites implantés à l'étranger pour produire « sur place » plutôt que d'exporter des produits laitiers fabriqués en France. Cela pourrait avoir des conséquences sur l'amont de la filière française, avec une réduction des besoins en lait des industriels implantés en France. Un des signes est d'ailleurs l'effritement de la place de la France en tant qu'exportateur au sein de l'Union européenne : en 5 ans, elle est passée du statut de 2^e à 3^e exportateur européen sur le marché de l'Union européenne à 28, derrière l'Allemagne et les Pays-Bas ; vers les pays tiers, elle est toujours 2^e exportateur, après les Pays-Bas, mais avec une perte de part de marché de 0,7 point, alors que le leader, mais aussi l'Allemagne et l'Irlande (respectivement 3^e et 4^e), ont gagné des parts de marché.

À court terme, les perspectives pour la filière laitière française semblent s'être améliorées :

- la collecte de lait mondiale est en repli, notamment en Océanie, en Argentine, dans l'Union européenne (même si elle semble repartir en ce début d'année 2019), et moins dynamique aux États-Unis, ce qui ouvrirait des opportunités sur le marché mondial,
- les stocks d'intervention de poudre de lait écrémé sont quasiment vides à fin mars 2019 et les cours sont remontés partout dans l'Union européenne,
- le prix européen du beurre a diminué mais reste élevé, et se situe sous le prix mondial : pour la 1^{ère} fois depuis au moins 2 ans, le beurre européen est donc à nouveau compétitif sur le marché mondial...

Néanmoins, le marché mondial du lait est très volatile et les évolutions difficiles à prévoir à long terme, voire à moyen terme.

Malgré une éventuelle bonne conjoncture, la tendance baissière de la collecte française depuis la fin des quotas laitiers (1^{er} avril 2015) pourrait réduire ses capacités d'exportation, surtout si elle devenait structurelle. Contrairement à ses concurrents européens, la France a mis en place un système de contrats entre producteurs et laiteries, qui limite les possibilités de développement de la production de lait des éleveurs les plus dynamiques et ne permet donc pas de compenser les sous-réalisations d'autres exploitations.

Dans ce cas, il serait important de poursuivre la montée en gamme des produits exportés, pour compenser le repli des volumes, et d'aller chercher de nouveaux marchés.

